

Rapport d'activité
2021

Fondation du patrimoine

Redonnons vie à nos trésors



FONDATION



DU
PATRIMOINE

En une génération, la Fondation du patrimoine a accompagné plus de 35 000 projets de patrimoine dans plus de la moitié des communes françaises. Cette action remarquable est d'abord le résultat de l'engagement des bénévoles et salariés de la Fondation qui s'investissent depuis 25 ans, partout en France.

Cette action de proximité est rendue possible grâce aux partenaires et mécènes qui soutiennent la Fondation. En 2021, notre soutien au patrimoine a continué de progresser pour atteindre 85 M€ de ressources grâce à nos financeurs publics comme privés. Cette année, nous avons aussi vu de nouveaux mécènes nous rejoindre comme le groupe Dassault Histoire & Patrimoine, Airbnb ou bien encore l'État monégasque. Ces grands mécénats s'ajoutent aux 46 300 donateurs particuliers qui, par leur don ou leur legs, apportent leur pierre à l'édifice global de sauvegarde et de transmission du patrimoine.

Si le patrimoine est un levier aussi fédérateur, c'est parce qu'il répond à des préoccupations et des priorités importantes dans notre pays. Les chantiers liés au patrimoine participent au développement économique et à l'attractivité d'un territoire. Ils créent des emplois locaux et pérennes. Ils favorisent l'insertion ou la réinsertion socio-professionnelle. Ils contribuent à la transition écologique grâce au réemploi des surfaces



Guillaume Poitrinal • Président

et des bâtiments déjà construits grâce aux techniques d'éco-rénovation. En soutenant la préservation et la restauration du patrimoine, les entreprises mécènes de la Fondation structurent leur action en matière de responsabilité sociale et environnementale, notamment dans la protection de la biodiversité.

Pour amplifier ce soutien, la Fondation du patrimoine a souhaité mesurer et valoriser l'impact économique, social et environnemental des projets qu'elle accompagne. Cela a conduit à la création du Fonds Impact ou au renforcement de la sélectivité des projets que nous finançons, notamment avec le Loto du patrimoine porté par Stéphane Bern et opéré par la Fondation du patrimoine. En sélectionnant des projets à impact, nous permettons à la fois au patrimoine d'être restauré mais aussi de connaître une nouvelle vie, garante d'un entretien pérenne et utile à la société.

En 25 ans, la Fondation du patrimoine a accompli beaucoup, mais il reste tant à faire. En mobilisant un véritable mouvement de bénévolat autour de la cause du patrimoine et aux côtés de nos partenaires et mécènes, nous continuerons à agir pour une France plus belle et plus durable. À tous, nous adressons de chaleureux remerciements pour leur soutien à la Fondation et à la transmission de ce patrimoine qui fait la beauté et la richesse de nos territoires.



Célia Verot • Directrice générale



01 Qui sommes-nous ?

- 06 Nos missions
- 08 Nos résultats 2021
- 10 Notre impact
- 16 Le Fonds Impact

02 Nos projets

- 19 Un site restauré tous les 4 km
- 20 25 ans de projets
- 22 Le Loto du patrimoine
- 26 Le programme Patrimoine et Tourisme local
- 28 Le programme Patrimoine Emploi
- 30 Le programme Patrimoine naturel et Biodiversité
- 34 Le chantier de Notre-Dame de Paris

03 Nos aides

- 37 Notre ingénierie financière
- 38 Notre accompagnement : le Portail du patrimoine
- 42 Les collectes de dons
- 45 Les legs, donations et assurances-vie
- 46 Le mécénat d'entreprise
- 54 Les aides publiques
- 60 Le label de la Fondation du patrimoine

04 Notre organisation

- 63 La gouvernance
- 65 Les fondations abritées
- 66 La Fondation en région
- 68 Nos délégations

01 | Qui sommes-nous ?

© Thomas Jorion



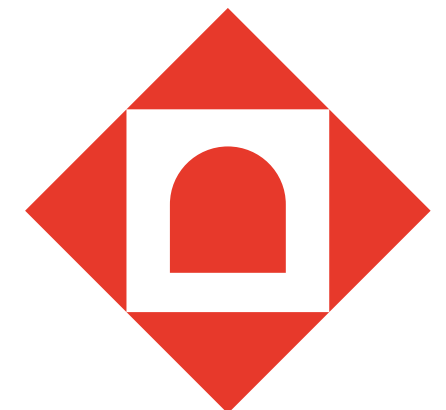
Le logis médiéval du Guesclin à Juillé (Sarthe) a été restauré grâce à la mobilisation de cette petite commune de 475 habitants. La collecte de dons et différentes aides financières ont permis de le réhabiliter pour y accueillir la mairie.

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, notre Fondation est le partenaire naturel des propriétaires, qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui se mobilisent pour rendre la France plus belle.

Levier d'attractivité territoriale, de développement économique, et de cohésion sociale, le patrimoine nous accompagne dans toute sa diversité. Les actions de la Fondation en faveur du patrimoine bâti sont ainsi indissociables des paysages dans lesquels elles s'inscrivent, des emplois et du lien social qu'elles contribuent à créer.

Grâce au soutien des donateurs et de nos bénévoles partout en France, nous fédérons les énergies publiques et privées pour que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de dialogue, de découverte, d'éducation et de lien social. C'est ainsi que la friche industrielle devient médiathèque, l'ancienne prison devient école de photo, le mur d'enceinte devient chantier d'insertion.

Ces résultats sont d'abord le fruit de celles et ceux qui nous font confiance et nous soutiennent depuis 1996.



Nos missions

Sauvegarder le patrimoine

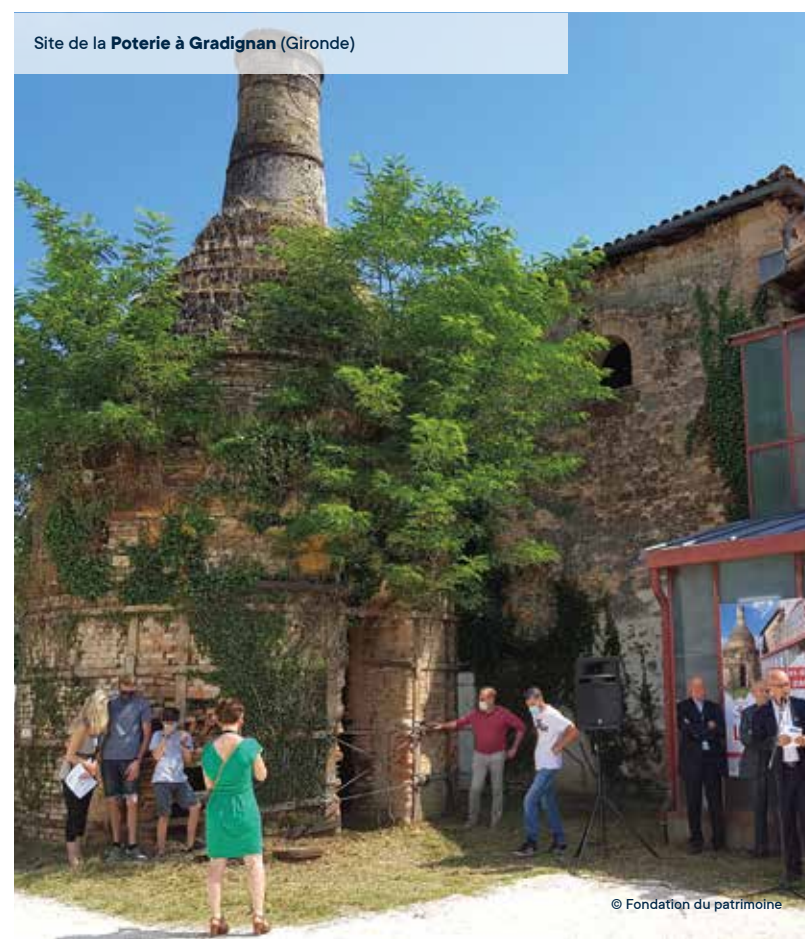
La France peut s'enorgueillir d'un patrimoine d'une immense richesse et d'une extraordinaire diversité. Cadre de vie de nos villes et villages, il fait la beauté de notre pays et la fierté de nos concitoyens.

Développer l'économie locale

Partout où l'on restaure le patrimoine, on rouvre des cafés, des commerces, on fait revivre des centres-bourgs, des centres-villes. Intégré dans les paysages et les écosystèmes, le patrimoine est le garant d'un développement local durable.

Permettre l'accès à la culture pour tous

Le patrimoine, ce sont des lieux de culture et d'histoire à la portée de chacun, partout en France. Notre priorité est de réaffecter ces bâtiments porteurs d'histoire à de nouvelles fonctions notamment pour des équipements culturels au cœur des territoires.



Créer des emplois ...

Les projets de restauration participent au maintien et à la création directe et indirecte d'emplois non délocalisables dans le secteur du bâtiment et du tourisme, ainsi qu'à la formation et à la transmission des savoir-faire de nos artisans.

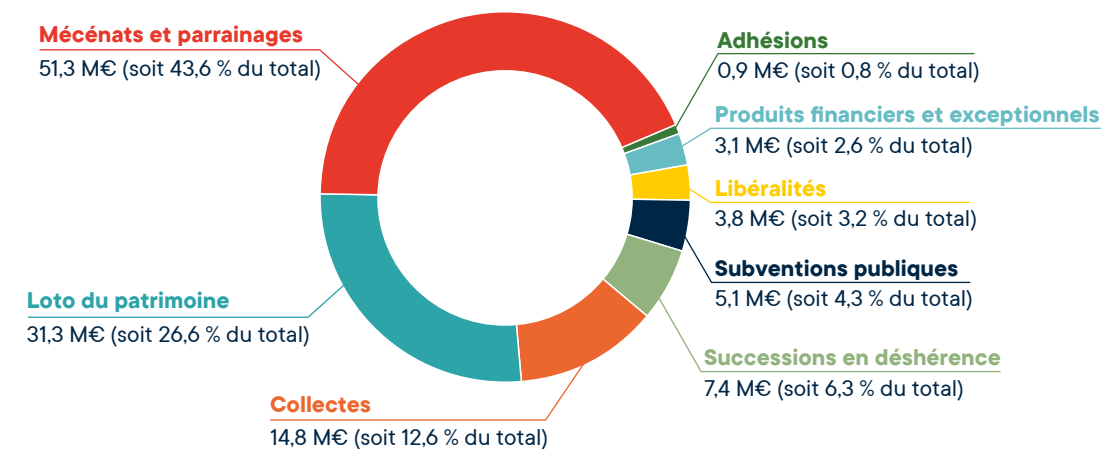
Transmettre aux générations futures

En préservant notre patrimoine, nous transmettons à nos enfants ce que nous avons reçu en héritage. Dans un monde en évolution constante, le patrimoine est un facteur de stabilité et d'identité heureuse.

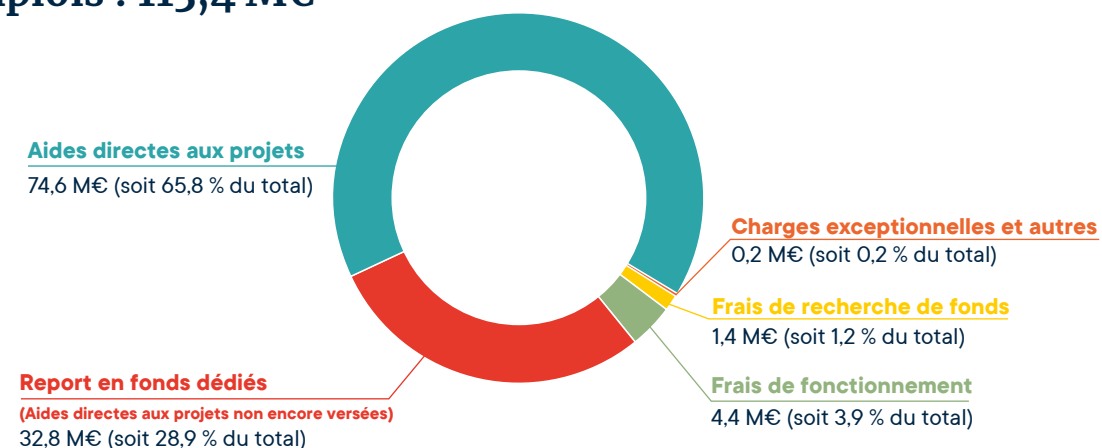
Nos résultats 2021

Une collecte record de dons et de mécénats

Ressources : 117,7 M€



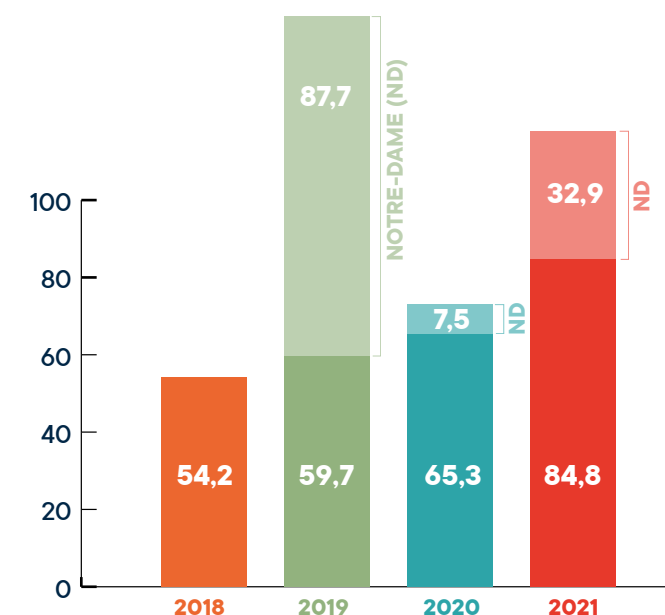
Emplois : 113,4 M€



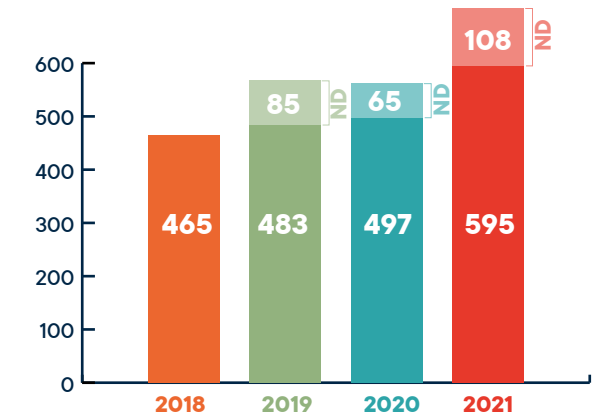
Source : comptes annuels

Face à la crise sanitaire, la Fondation a su rebondir et ses résultats sont en nette progression sur l'ensemble de l'année. Les ressources de la Fondation ne cessent d'augmenter (+30 %), fortes d'une générosité renouvelée avec les collectes et le mécénat qui ont battu un record (+47 %).

Évolution des ressources en 4 ans (en M€)



Évolution des montants de travaux soutenus en 4 ans (en M€)



CHIFFRES CLÉS 2021 (y compris Notre-Dame)

3 189

projets
soutenus

2 178

projets
terminés

84,7 M€

d'aides directes et indirectes
en faveur du patrimoine

703 M€

de travaux
soutenus

Notre impact économique



Plus sur portalpatrimoine.fr

Favoriser l'attractivité économique locale et la création d'emplois durables

L'étude d'impact socio-économique des projets soutenus par la Fondation du patrimoine (2019) souligne l'importance des retombées économiques générées par les travaux de restauration patrimoniale. Les projets menés participent à la vitalité du tissu économique et social en créant des emplois, souvent non délocalisables et en préservant des savoir-faire rares. La Fondation contribue ainsi à soutenir près de 16 000 emplois directs, indirects et induits dans le secteur du tourisme, du bâtiment et d'autres activités économiques connexes chaque année.

La restauration patrimoniale n'est pas seulement un coût, c'est un formidable investissement ! En valorisant le patrimoine du quotidien comme celui plus exceptionnel, elle a des répercussions directes sur le rayonnement et le développement touristique des territoires, vecteur de retombées économiques durables.



Restauration de la cathédrale de Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)

Collecte de dons : 26 000 € à ce jour
Don de l'écrivain Ken Follett : 147 978 €



1 €
de don au
patrimoine

=

21 €
de retombées
économiques



Les retombées de l'action de la Fondation comprennent les emplois soutenus pendant la période de travaux et plus durablement avec notamment l'exploitation des sites.

Un exemple Le voilier Toumelin (Martinique)

Un voilier pour développer le tourisme et dynamiser le territoire martiniquais

L'Association Martinique Voile d'Antan, grâce à l'aide financière de la Fondation du patrimoine, porte le projet de sauvegarde du voilier le Toumelin afin de promouvoir le tourisme en Martinique. Ce trois-mâts, inscrit monument historique, participera à la dynamisation de l'offre commerciale et touristique locale. Symbole de l'économie bleue, ce navire à utilisation commerciale contribuera à mettre en valeur les produits locaux, notamment lors de grandes manifestations nautiques. Il accueillera également des croisières entre les îles des Caraïbes.

Des travaux portés par un chantier d'insertion local

La restauration du voilier fait l'objet d'un atelier-chantier d'insertion permettant l'acquisition de savoir-faire techniques de maintenance nautique qui répondent à un besoin local de formation. 18 salariés en insertion accompagnés ont travaillé pendant deux ans sur la rénovation.

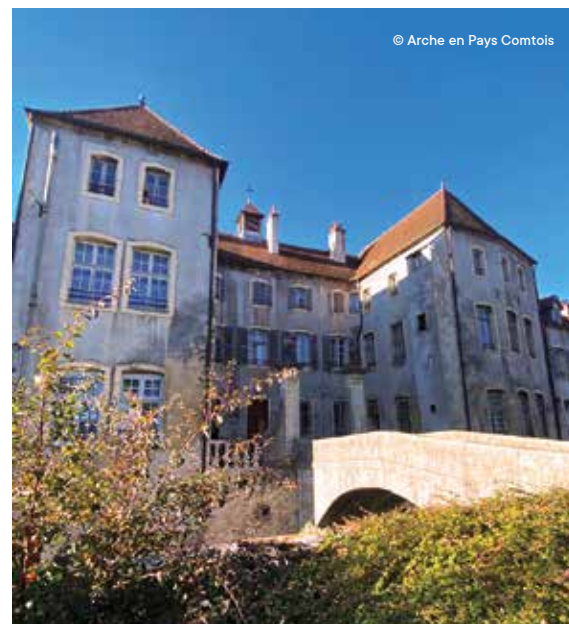
Une fois rénové, ce bateau basé au Marin servira notamment de navire-école pour la formation des jeunes Martiniquais, en partenariat avec l'École de formation professionnelle maritime et aquacole. Il accueillera à son bord des élèves qui pourront valider leur diplôme.

18 salariés en insertion
accompagnés pendant 2 ans

Fonds Impact : 150 000 €



Notre impact social



© Arche en Pays Comtois

Après restauration, la **Maison des Orphelins à Dole** (Jura) offrira un cadre chaleureux aux personnes handicapées de l'association L'Arche en Pays Comtois.



Collecte de dons : plus de 37 000 € à ce jour
Aide directe Fondation : 11 000 €



© Les Amis de Coëtancand

Des spectacles sont organisés régulièrement au **château de Coëtancand à Locmaria-Grand-Champ** (Morbihan).



Collecte de dons : près de 16 000 € à ce jour
Mission Patrimoine : 34 000 €
Prix Ouest France : 10 000 €

Fédérer et créer une dynamique participative

La Fondation, réelle interlocutrice de proximité, fédère les acteurs publics et privés autour de projets qui transmettent une identité, une culture et un héritage commun aux jeunes générations. Au-delà de sa dimension culturelle, le patrimoine rassemble les habitants d'un territoire, renforce la cohésion et la

solidarité dans une commune et favorise l'animation de la vie sociale des centres-bourgs. Sa réappropriation permet de créer une dynamique d'engagement sociétal. Sauvegarder le patrimoine, c'est également le réinventer en créant de nouveaux usages et services.

Un exemple L'ancien presbytère de Quillebeuf-sur-Seine (Eure)



Plus sur portalpatrimoine.fr

Un ancien presbytère réhabilité en 5 logements sociaux

La restauration de l'ancien presbytère de Quillebeuf-sur-Seine en Normandie, portée par l'Association Néologis, pour y héberger des logements sociaux est un symbole de réhabilitation sociale du patrimoine. Dans ce presbytère de 1830, inutilisé depuis 2014 et à proximité de l'église romane Notre-Dame-de-Bonport, 5 logements - deux au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage et un dans les combles - ont été créés pour des locataires à faible revenu et vivant jusqu'alors dans un appartement insalubre.

Inauguré en septembre 2021, le site offre plusieurs espaces partagés comme le jardin et une pièce commune, dont l'usage a été défini dans le cadre d'une concertation entre l'architecte et les futurs occupants.



© Néologis



Fonds Impact : 150 000 €

« Le soutien de la Fondation a valorisé le travail réalisé par l'architecte et les entreprises. C'est une reconnaissance de la valeur patrimoniale du projet. »

André Fouché, Président de Néologis

67 %

des travaux réalisés
par deux entreprises
d'insertion

25 %

du programme de travaux
financé par la Fondation
du patrimoine

Notre impact environnemental

Protéger nature et culture pour rendre la France plus belle

Depuis sa création, la Fondation du patrimoine inscrit le développement durable au cœur de son action pour la restauration du patrimoine bâti, mais aussi pour la préservation de la nature et de la biodiversité autour des bâtiments.

L'objectif de la Fondation du patrimoine est de **faire converger les actions en faveur du patrimoine bâti et du patrimoine naturel pour embellir et rendre plus durable le cadre de vie des Français**. Préserver le patrimoine favorise un aménagement du territoire

raisonné et durable. La rénovation des bâtiments existants limite l'extension urbaine, protège les surfaces agricoles et naturelles, contribue à un meilleur bilan carbone.

Le patrimoine bâti témoigne de l'histoire mais aussi des matériaux, savoir-faire et éléments naturels qui l'entourent. Ainsi, les toits en lauze, en ardoise ou en chaume, les murs en tuffeau, en briques ou à colombages, les forêts de pins, d'oliviers ou de sapins sont autant d'éléments naturels ou utilisés pour le bâti qui témoignent de la diversité du patrimoine français.



Un exemple Le Marais poitevin (Vendée)

Le Marais poitevin est un symbole des projets de préservation de la biodiversité soutenus par la Fondation du patrimoine. Grâce à son aide financière, le Parc naturel régional qui porte le projet a pu accélérer son action de préservation des alignements d'arbres têtards.

15 000 arbres replantés en 3 ans

Le Parc naturel régional et la Fondation ont lancé une collecte de dons pour renouveler, diversifier la trame arborée et remplacer les arbres malades face au champignon de la chalarose. Les frênes, âgés de 75 à 175 ans, constituent plus de 95 % de cette trame. Ils assurent un rôle fondamental en retenant les berges de ces canaux façonnés par l'homme et qui constituent un réservoir de biodiversité.

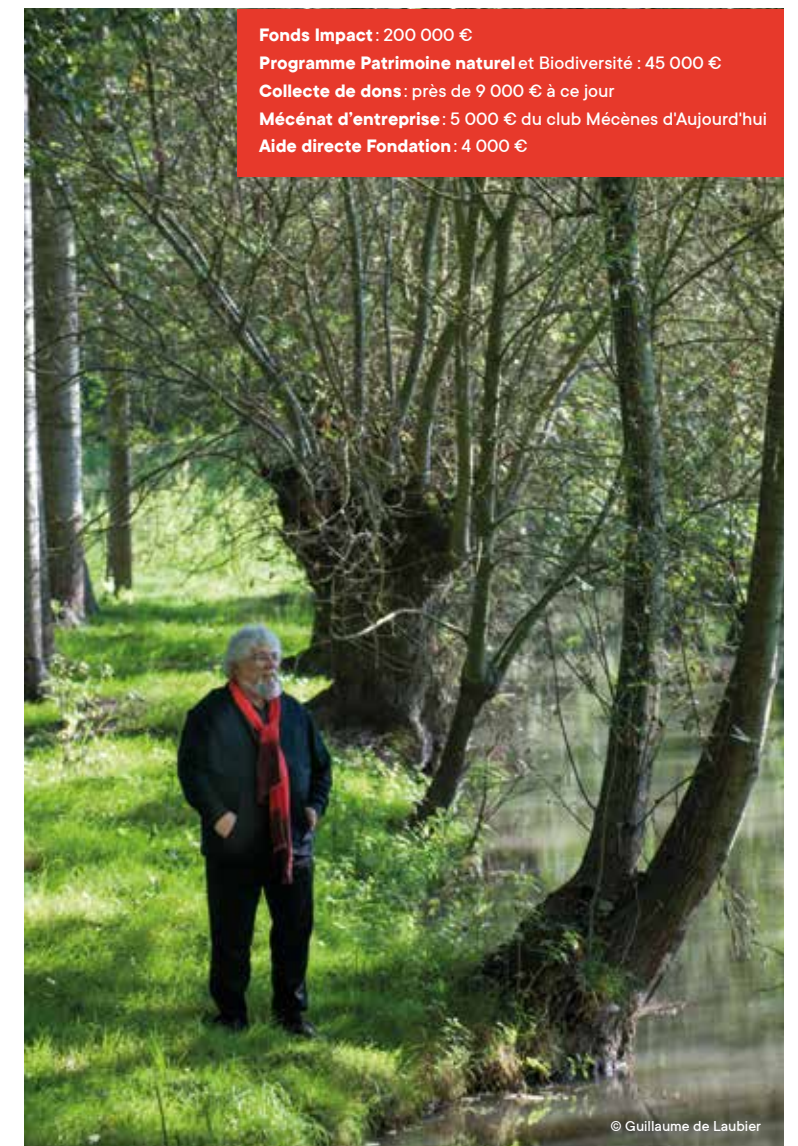
Les travaux de plantation sont par ailleurs réalisés dans le cadre de chantiers d'insertion, permettant ainsi à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel et de se former.

50 € = 2 arbres
de don plantés

5 000
arbres déjà plantés sur 15 000

« Si tous les habitants du Marais poitevin faisaient un don permettant de planter un arbre, ça représenterait des kilomètres de berge. »

Pierre-Guy Perrier,
Ancien Président du Parc naturel régional du Marais poitevin



Le Fonds Impact



Plus sur portaitpatrimoine.fr

Ce fonds, en partie alimenté par les successions en déshérence, permet d'accorder une aide significative à des projets à fort impact sur les territoires. En 2021, cinq projets ont été sélectionnés, pour leur qualité et leur exemplarité.

Impact économique

La restauration du **manoir Saint-Hippolyte du Bout des Prés à Saint-Martin-de-la-Lieue** (Calvados) permettra le maintien des activités sur le territoire de la coopérative agricole valorisant la vache normande qui y est implantée, ainsi que l'hébergement de son siège social (300 000 €).



© Fondation du patrimoine



© Haute Corrèze Communauté

Impact sécurité

L'**église Saint-Barthélemy de Lamazière-Basse** (Corrèze), doit bénéficier de toute urgence de travaux afin de pouvoir réouvrir au public après plus de 6 ans de fermeture pour des raisons de sécurité (170 000 €).

Impact environnemental ..

Le futur rucher de l'ancien **sémaphore de l'île de Groix** (Morbihan) permettra de préserver l'espèce des abeilles noires en voie d'extinction (130 000 €).



© Association de Sauvegarde de l'Abelle Noire de Groix

Impact social

Le **château de Ginestous à Toulouse** (Haute-Garonne) accueillera l'association Emmaüs et pourra héberger plus de 35 personnes en difficulté qui se réinscriront dans la vie sociale par leurs activités sur le site (300 000 €).



© Propriété Emmaüs



© MyPhotoAgency / Christophe Gagneux

Coup de cœur

La réhabilitation de la **salle du Jeu de Paume à Chinon** (Indre-et-Loire), site rare datant de la Renaissance, permettra d'organiser des tournois nationaux et internationaux de ce sport français à redécouvrir, ainsi que des manifestations culturelles (400 000 €).



L'église Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire) a subi des dégâts considérables suite au passage d'une tornade en juin 2021. Le clocher de l'édifice a été arraché ainsi qu'une partie du toit.

Collecte de dons : près de 31 000 € à ce jour
Relance économique
de la région Centre-Val de Loire : 27 000 €

© Olivier Leclerc

Un site restauré tous les 4 km

L'objet social de la Fondation du Patrimoine couvre toutes les expressions du patrimoine national. Tous les types de bâtiments : musées, théâtres, demeures, lieux de culte, moulins, fabriques, fontaines, ouvrages d'art...Mais aussi le patrimoine non bâti comme les paysages, milieux naturels, espèces en danger, mobiliers, véhicules, savoir-faire et lieux de mémoire.

Depuis 25 ans, la Fondation a soutenu 35 000 sites patrimoniaux. Si son action n'a cessé de s'élargir, elle garde comme priorité la sauvegarde du patrimoine rural, non protégé et en péril. Ainsi en 2021, 2 972 projets de patrimoine bâti ont été soutenus, dont 22 % d'églises rurales.

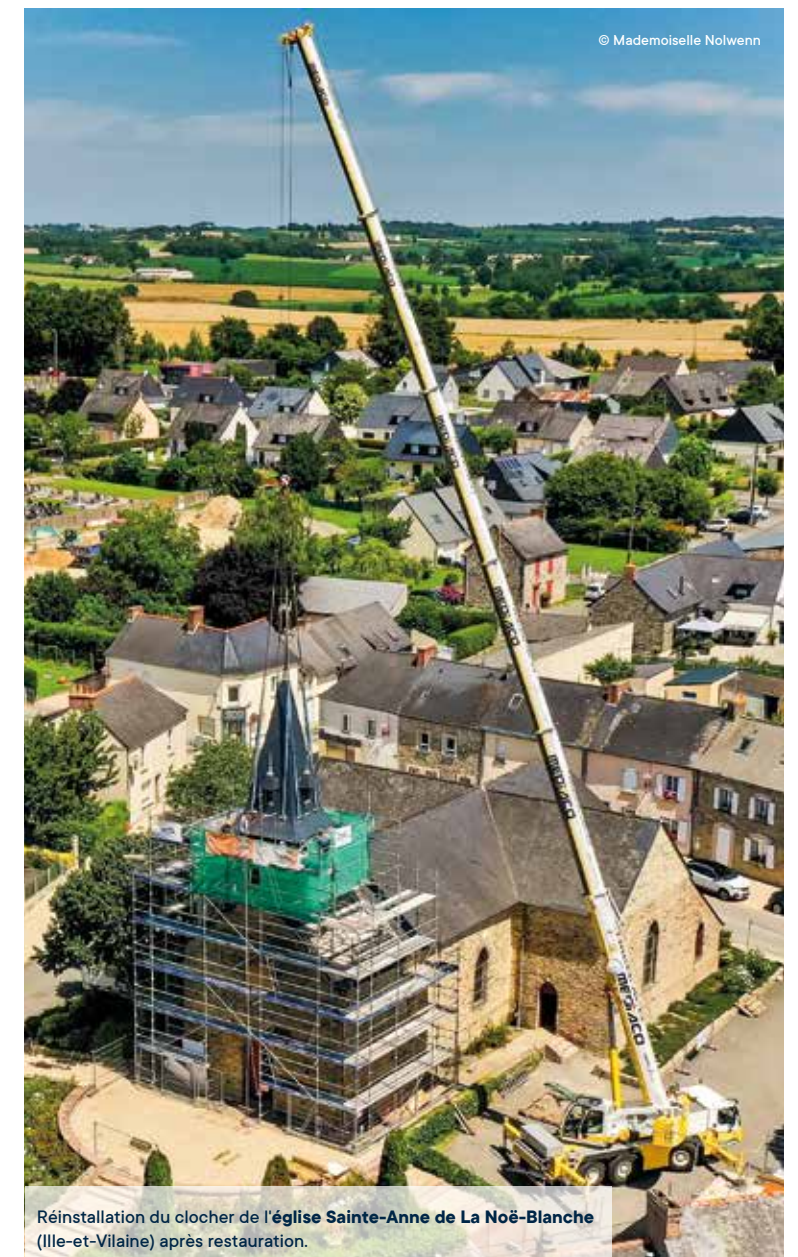
En 2021...

84 %

de sites non protégés
par l'État au titre des
monuments historiques

61 %

situés en zone rurale
(communes de moins
de 2 000 habitants)



© Mademoiselle Nolwenn

Réinstallation du clocher de l'église Sainte-Anne de La Noë-Blanche (Ille-et-Vilaine) après restauration.

Collecte de dons : près de 5 000 € à ce jour

25 ans de projets

C'est grâce aux donateurs, bénévoles et aux maîtres d'ouvrage, tous passionnés de patrimoine, que celui-ci peut être sauvé.

La locomotive Pacific 231 G 558

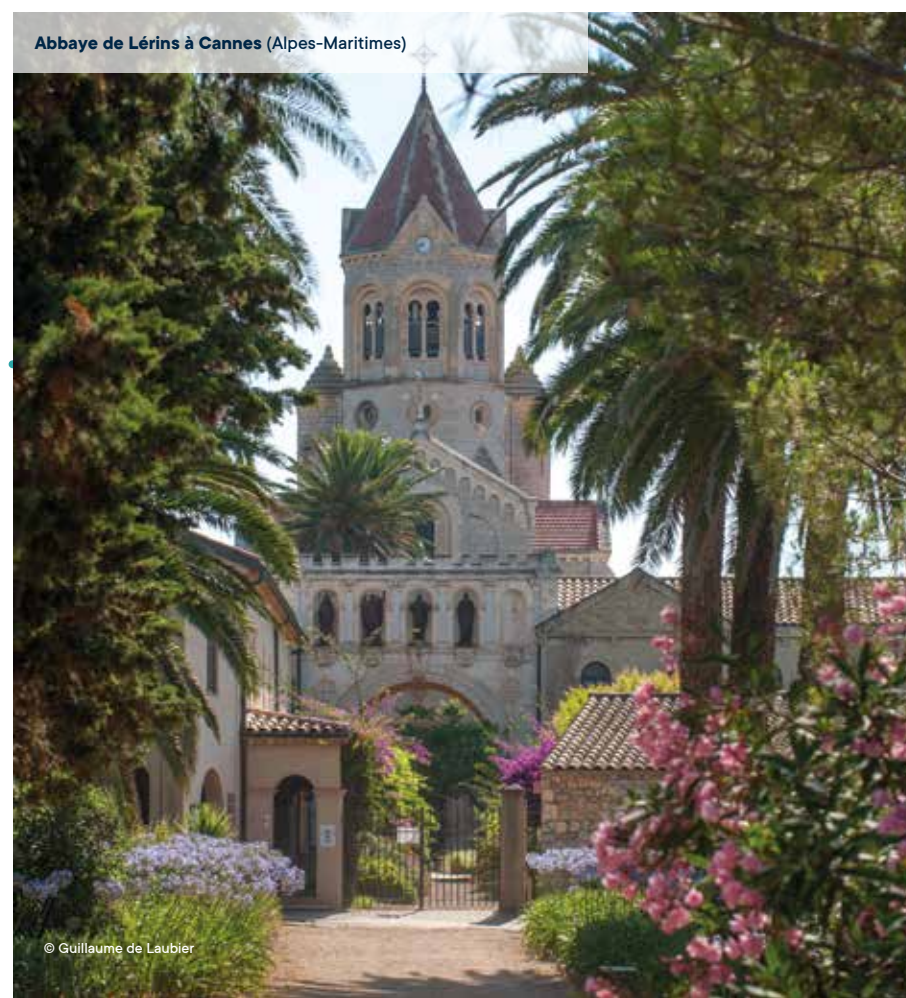
La locomotive Pacific 231 G 558 est rescapée de la casse et restaurée grâce à des passionnés et notamment à Didier Mareuse. Ce donateur, depuis sa jeunesse, est tombé sous le charme de la puissance et de la mécanique des machines à vapeur. Par leur temps et par leurs dons, ils forment les maillons forts d'une restauration. C'est grâce à eux que des objets emblématiques reprennent vie, comme la Pacific 558 qui sera en tête de trains typiques du patrimoine vivant en 2022.



Pacific Vapeur 231 G 558 à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime)

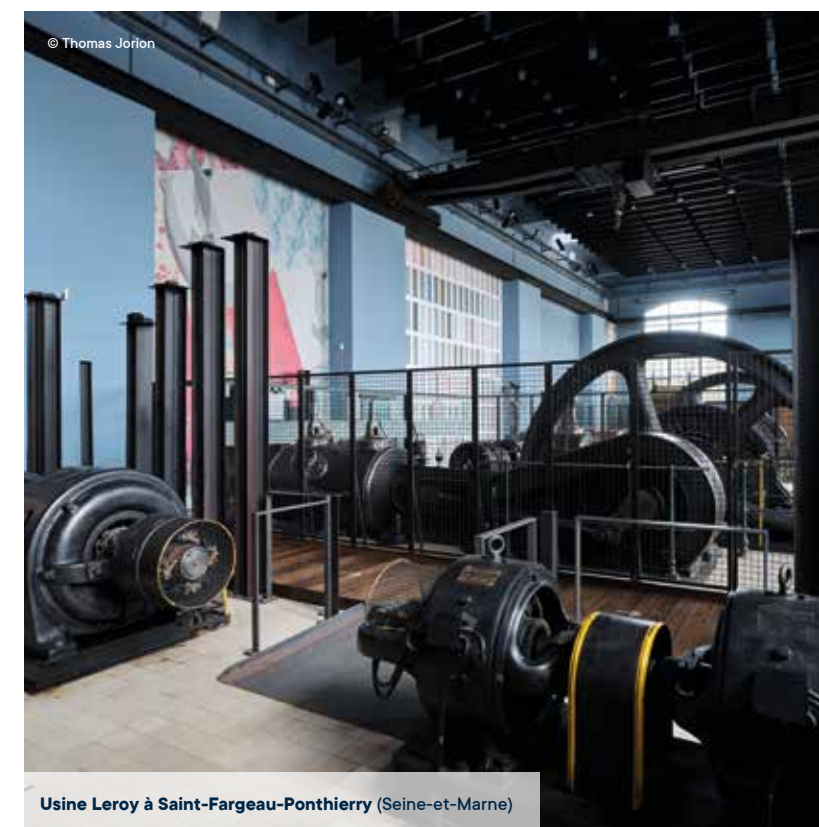
Le monastère de Lérins

Délégue régionale de la région PACA, Danielle Bellon est motivée depuis 1997 par la volonté de terminer les projets et rouvrir les lieux. Elle a porté le projet de restauration de la tour du monastère de Lérins pendant des années. Aujourd'hui ouvert au public, ce monastère situé sur l'île de Lérins est entretenu par ses propriétaires, la congrégation cistercienne, qui poursuit une activité agricole sur la vigne et les oliviers.



Abbaye de Lérins à Cannes (Alpes-Maritimes)

© Guillaume de Laubier



Usine Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine-et-Marne)

L'usine Leroy à Saint-Fargeau- Ponthierry

Usine familiale d'impression de papiers peints lancée au XIX^e siècle, l'usine Leroy ferme définitivement en 1982. Grâce à la mobilisation de la municipalité de Saint-Fargeau-Ponthierry, portée par le maire Lionel Walker, l'usine est réhabilitée. Professeur passionné d'histoire, Lionel Walker conduit, au travers de quatre mandats, la reconversion de ce site en un centre culturel dénommé "Les 26 couleurs", en référence au système d'impression qui avait fait la renommée des Leroy.



Le Loto du patrimoine



Plus sur portailpatrimoine.fr

Avec 645 sites sélectionnés, dont 118 en 2021, la **Mission Patrimoine** portée par Stéphane Bern et soutenue par la Fondation du patrimoine a révélé l'intérêt du grand public et des médias pour la richesse et le potentiel d'attractivité du patrimoine local. En témoigne le succès du Loto du patrimoine de FDJ qui, depuis son lancement, a apporté plus de 100 millions d'euros. Quatre ans après le lancement de la Mission, les résultats sont concrets et aujourd'hui **plus de la**

moitié des projets sont d'ores et déjà sauvés : 221 chantiers sont en cours et 182 sont terminés. Depuis la première édition de la Mission Patrimoine, ce sont 182 millions d'euros qui ont permis d'aider les travaux de restauration de l'ensemble des sites retenus depuis l'origine. Le renouvellement de la convention encadrant la Mission Patrimoine entre le ministère de la Culture, FDJ et la Fondation du patrimoine a acté le prolongement du partenariat jusqu'en 2024.



La rotonde ferroviaire de Montabon à Montval-sur-Loir (Sarthe) vient d'être restaurée.

Mission Patrimoine : 460 282 €
Collecte de dons : près de 30 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 16 000 € de la MIF et 8 000 € du club de mécènes de la Sarthe
Aide directe Fondation : 10 000 €

« Pour notre petite commune, être sélectionné par la Mission Patrimoine est une belle manière d'insuffler une dynamique commerciale et économique. La Mission Patrimoine va aussi nous permettre de faire connaître davantage l'abbaye, de trouver des mécènes et de nouveaux donateurs. »

Patricia Mimault, maire de L'Absie (Deux-Sèvres)

Merci

Merci aux partenaires et mécènes de la Mission Patrimoine :
Ministère de la Culture
FDJ
AXA France
et bien sûr **Stéphane Bern** pour leur engagement.

En 2021...

28,6 M€

jeux Mission Patrimoine
de FDJ

5,5 M€

dons, mécénats, parrainages
et ressources
Fondation du patrimoine

Les travaux du pavillon sud du **château de Meung-sur-Loire** (Loiret) sont terminés et les façades ont retrouvé leurs éclatantes couleurs d'origine.

Mission Patrimoine : 148 000 €
Collecte de dons : 90 419 €
Mécénat d'entreprise : 30 000 € d'AG2R LA MONDIALE et 18 000 € du club de mécènes du Loiret

AVANT

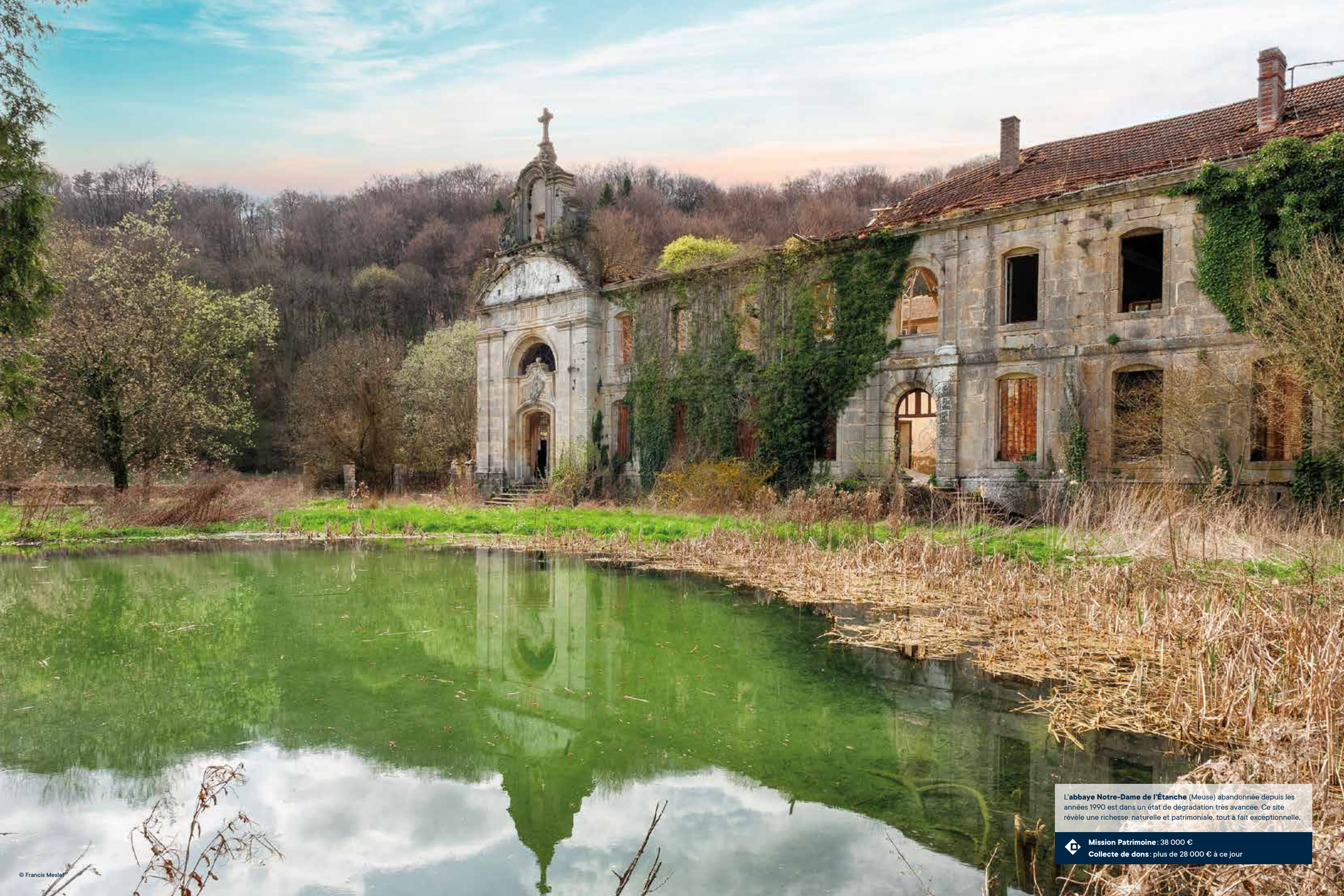


© Jacques Bourgoïn

APRÈS



© Jacques Bourgoïn



L'abbaye Notre-Dame de l'Étanche (Meuse) abandonnée depuis les années 1990 est dans un état de dégradation très avancée. Ce site révèle une richesse, naturelle et patrimoniale, tout à fait exceptionnelle.



Mission Patrimoine: 38 000 €
Collecte de dons: plus de 28 000 € à ce jour

Le programme Patrimoine et Tourisme local



Plus sur portailpatrimoine.fr

Le patrimoine au service du développement touristique rural

En 2021, Airbnb et la Fondation du patrimoine ont conclu un partenariat permettant le lancement du programme "Patrimoine et Tourisme local" porté par la Fondation. L'objectif de ce programme est d'encourager et apporter un soutien financier à des projets de restauration, de préservation ou de sauvetage d'édifices ou de biens d'intérêt patrimonial qui ont pour dessein de favoriser et dynamiser le tourisme local en contribuant au développement de l'offre culturelle locale et de l'attractivité du territoire.

Ce programme permettra de soutenir jusqu'à 200 projets, dont une majorité de projets privés, monuments historiques ou ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine, qui participent à l'embellissement et la revitalisation des territoires ruraux et petites villes.

DE 2022 À 2024

5,6 M€

apportés par Airbnb



Située sur la place centrale du village, la ferme 'S Weileschnieder's d'Engwiller (Bas-Rhin) est la plus ancienne ferme à colombages d'Engwiller. Aujourd'hui, elle nécessite d'importants travaux de restauration



Programme Patrimoine et Tourisme local : 20 000 €
Collecte de dons : près de 19 000 € à ce jour



Le moulin du Val Hulin à Turquant (Maine-et-Loire) construit au XVIII^e siècle est le dernier moulin-cavier du coteau de Saumur.



Programme Patrimoine et Tourisme local : 20 000 €
Collecte de dons : plus de 28 000 € à ce jour

« Chez Airbnb, nous avons la conviction que le tourisme durable peut contribuer à renforcer l'attractivité et la vie économique des territoires. Nous nous réjouissons que la donation d'Airbnb auprès de la Fondation du patrimoine permette de soutenir la rénovation des monuments et lieux patrimoniaux dans les zones rurales françaises. Airbnb contribuera à travailler sur le long terme avec les territoires et tous les acteurs locaux pour revitaliser le tourisme patrimonial, en mettant en valeur la richesse et la diversité du patrimoine français auprès des visiteurs du monde entier. »



Emmanuel Marill, Directeur Europe, Moyen-Orient & Afrique de Airbnb

Le programme Patrimoine Emploi



Plus sur portailpatrimoine.fr

Restauration de la **Maison des patients de la ligue contre le cancer** située dans le Centre Hospitalier Gérard Marchant à **Toulouse** (Haute-Garonne).

© Laetitia Riehl



Collecte de dons : près de 5 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 200 000 € de la Fondation TotalEnergies

Favoriser l'emploi et l'insertion grâce au patrimoine

Le patrimoine est un réel levier d'emplois, de formation vers des métiers en tension et d'insertion socio-professionnelle. L'étude sur l'impact de la Fondation du patrimoine a permis d'estimer à près de 16 000 le nombre d'emplois créés ou maintenus sur une année grâce aux projets qu'elle soutient.

Plus de 900 personnes bénéficient chaque année de projets d'insertion grâce aux partenaires et chantiers soutenus par la Fondation, notamment dans le cadre de son programme Patrimoine Emploi. En 2021, la Fondation du patrimoine a souhaité renforcer son soutien à l'association Union Rempart.

Merci

Ces partenaires nous accompagnent en finançant ou en mettant en œuvre des projets d'insertion et de formation :

Fondation TotalEnergies
Fondation d'entreprise FDJ
Fonds de dotation Belle Main
Union Rempart
Acta Vista

« Passionné par le patrimoine, j'ai fait le choix d'une réorientation professionnelle en me formant à la menuiserie. C'est une vraie fierté de travailler sur des menuiseries qui ont parfois plusieurs siècles et un plaisir d'apprendre l'infinie variété des techniques. »

Matthieu-Alexandre, apprenti en menuiserie

Matthieu-Alexandre travaille sur le chantier de restauration des portes et fenêtres du **château de Lacroix-Laval à Marcy-l'Etoile** (Rhône), reconverti en CFA de la gastronomie.



Collecte de dons : plus de 61 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 150 000 € de la Fondation TotalEnergies

Le programme Patrimoine naturel et Biodiversité



Plus sur portalpatrimoine.fr

Le programme Patrimoine naturel et Biodiversité subventionne des projets de typologies très variées, allant de la restauration éco-responsable du bâti à la sauvegarde d'espaces naturels, en passant par la protection de la biodiversité au sein d'espaces aménagés comme les parcs et forêts, les jardins ou les potagers.

Depuis 2009, plus de 300 projets de patrimoine naturel et de biodiversité ont été soutenus afin de participer à une meilleure préservation des paysages, des espaces naturels terrestres et maritimes et de l'ensemble de la faune et de la flore qui y vit. Pour mener à bien cette action importante, la Fondation du patrimoine s'appuie sur de nombreux partenaires et sur des mécènes dont **Primagaz** qui soutient le programme Patrimoine naturel et Biodiversité depuis 2019.

La Fondation du patrimoine renforcera son action dans les mois et années à venir afin de consacrer des moyens plus importants pour participer aux efforts de transition écologique et énergétique.

 Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 25 000 €

Les travaux réalisés dans la Réserve naturelle régionale de Tercis-les-Bains (Landes) permettront le débroussaillage des secteurs d'intérêt géologique.



© CEN Nouvelle-Aquitaine

Nos partenaires

Cette action en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité est accomplie en partenariat avec :

le **Conservatoire du Littoral**
les **Conservatoires d'espaces naturels**
la **Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France**
la **Fondation GoodPlanet**
la **Fondation de la mer**
la **Ligue pour la protection des oiseaux**
le **Museum national d'histoire naturelle**
les **Parcs naturels régionaux**
les **Réserves naturelles de France**



© Conseil départemental du Haut-Rhin / Jacky Ley

Trésor de biodiversité, la **tourbière du See à Urbès** (Haut-Rhin) est aujourd'hui envahi par les espèces ligneuses qui menacent sa faune et sa flore.

 Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 25 000 €
Collecte de dons : plus de 1 000 € à ce jour

Le prix pour l'agrobiodiversité animale

Ce prix soutient des actions de préservation et de valorisation de races agricoles françaises à faible effectif, représentatives d'un patrimoine génétique unique.

Avec le soutien du ministère de l'Agriculture et grâce au mécénat de Ceva Santé Animale.

L'association pour la valorisation de la race bovine Maraîchine et des prairies humides (Vendée) est engagée pour la sauvegarde de sa population constituée de quelques 1 300 femelles. Elle a reçu le 2^{ème} prix pour l'agrobiodiversité animale 2021.



© CEVA

plus de

300

projets soutenus depuis plus de 10 ans



En 2021...

492 k€

d'aides accordées

16

projets soutenus

Des travaux vont être entrepris pour remettre en état le **lac du moulin de Pradère au Castéra** (Haute-Garonne), envasé depuis la violente tempête de 2017. Des 2000 m³ d'eau présents à l'origine, le lac n'en compte plus que 100. Il était fortement menacé de disparition et avec lui la faune et flore de milieu semi-aquatique qui borde ses rives.



Programme Patrimoine naturel et biodiversité : 40 000 €

Le chantier de Notre-Dame

Après la sécurisation de Notre-Dame, la phase de réparation des dégâts de l'incendie est lancée.

Dès le soir de l'incendie, la Fondation du patrimoine s'est mobilisée pour collecter des dons en faveur de la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Ce sont ainsi plus de 236 000 donateurs particuliers, entreprises, associations et collectivités qui ont répondu à l'appel de la Fondation. Les sommes collectées - 232 M€ au total représentant deux tiers des dons en nombre et en volume hors la contribution des trois grandes fortunes françaises - ont été versées par ces donateurs à la Fondation ou ont fait l'objet de conventions conclues avec l'ensemble des mécènes.

Ces sommes sont destinées au financement du chantier de reconstruction de la cathédrale et seront appelées au fur et à mesure des besoins de l'Établissement public maître d'ouvrage. La phase d'urgence de sécurisation et de consolidation s'est achevée à la fin de l'été 2021. Pour financer ces opérations d'urgence, la Fondation du patrimoine a reversé à l'été 2019 44,9 M€ sur un budget total de 150 M€.

Avec la sécurisation de la cathédrale terminée, les efforts ont pu se poursuivre sur la préparation du chantier de réparation des conséquences de l'incendie. La Fondation du patrimoine a d'ores et déjà reversé 9,5 M€ en 2021 et 15,8 M€ début 2022 pour ces opérations préparatoires conduites en 2021 et 2022 qui concernent la maîtrise d'œuvre, le nettoyage du plomb, les installations de chantier et le grand orgue, pour un budget de 108 M€.

En confiance et en exigence vis-à-vis de l'État et de l'Établissement public, la Fondation participe à ce projet pour qu'il soit une réussite exemplaire. Pour la première



Le chantier de restauration du grand orgue durera jusqu'au printemps 2024. Elle porte sur la partie mécanique, notamment les 7952 tuyaux, et le buffet.

fois depuis bien longtemps en France, une collecte presque intégralement privée va financer l'intégralité de la reconstruction d'un monument historique majeur appartenant à l'État. Cette situation inédite est un enjeu considérable pour l'avenir de la philanthropie dont le patrimoine national a tant besoin.

La Fondation du patrimoine, bien qu'elle ne participe pas à la gouvernance de l'Établissement public maître d'ouvrage, déploie ses meilleurs efforts, dans la limite des informations mises à sa disposition, pour comprendre l'utilisation des fonds et demander qu'ils soient utilisés avec rigueur et précaution.



L'aspiration des poussières de plomb des sols, parois, vitraux, plafonds et voûtes est l'une des opérations préalables aux travaux de restauration.

© Alexandra Lebon - Matignon



La pose d'un toit parapluie pour une mise hors d'eau de la cathédrale fut l'une des dernières étapes de la phase de sécurisation et de consolidation.

© Patrick Zachmann - Magnum Photos - RNDP

Lauréat des rubans du Patrimoine, le **château Perrier à Epernay** (Marne) est devenu, après restauration, musée du vin de Champagne et d'archéologie régionale et contient une collection unique de 100 000 objets.

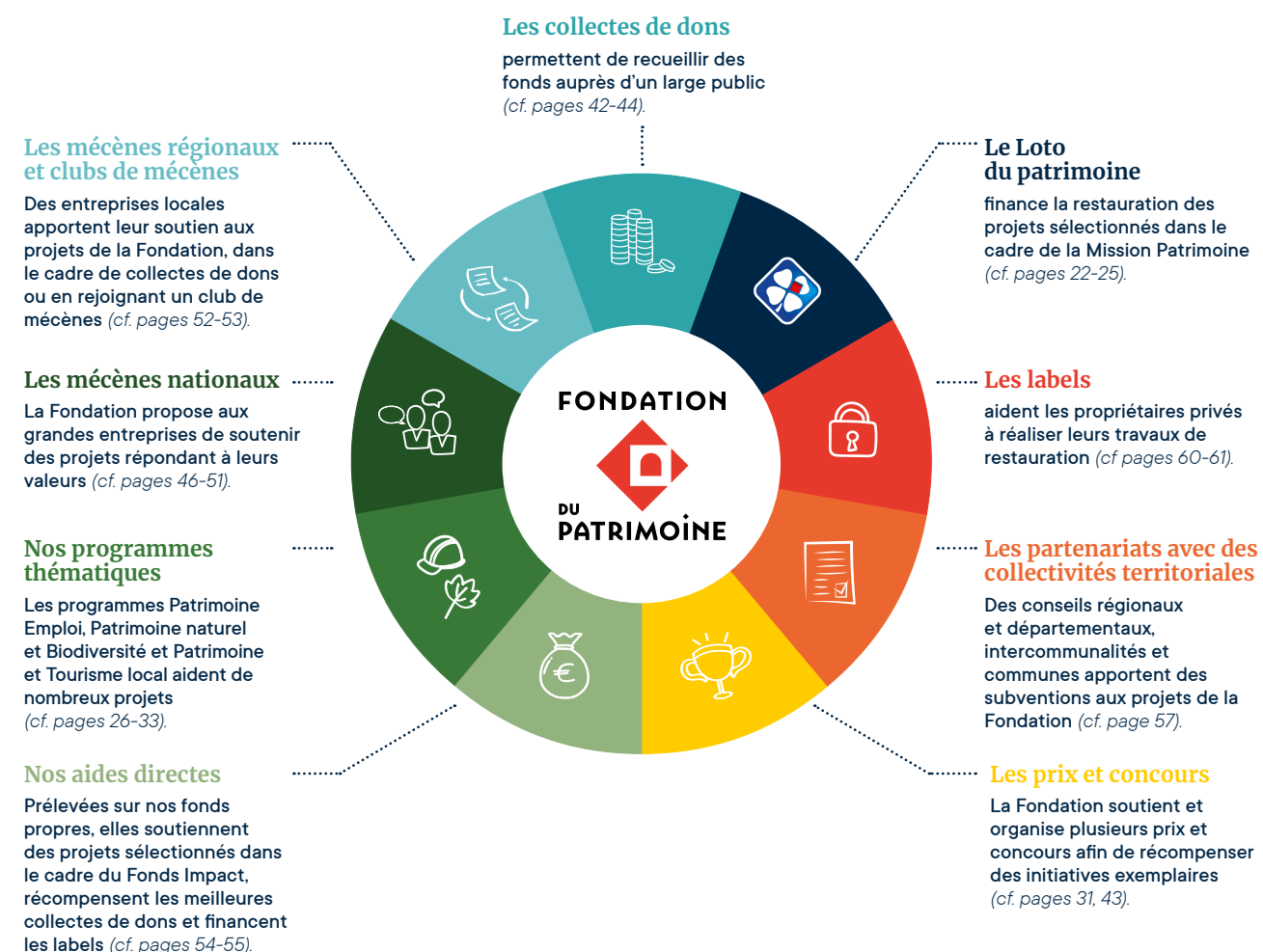
Collecte de dons :
plus de 235 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise :
781 800 € des entreprises locales
et 60 000 € du club de mécènes de la Marne
Aide directe Fondation : 45 000 €

Notre ingénierie financière

Sauver le patrimoine, c'est possible grâce à une mobilisation collective !

La Fondation du patrimoine déploie son ingénierie financière en accompagnant chaque projet pour trouver des financements complémentaires publics et privés : dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, aides directes de la Fondation, Loto du patrimoine.

L'organisation d'une collecte de dons est l'outil premier de la Fondation : en effet, elle permet non seulement de drainer des fonds du grand public mais aussi de susciter un élan populaire en faveur du projet. Cela crée un effet d'entraînement pour motiver d'autres acteurs publics et privés à participer.



Notre accompagnement



**PORTAIL DU
PATRIMOINE**

www.portailpatrimoine.fr



Plus sur portailpatrimoine.fr

La Fondation du patrimoine renforce sa mission d'accompagnement des propriétaires avec le lancement du **Portail du patrimoine, plateforme d'information au service de la réussite des projets de restauration et de valorisation du patrimoine.**

Réalisé grâce au soutien du ministère de la Culture et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, il aborde l'ensemble des étapes d'un projet grâce à des guides pratiques, des vidéos inspirantes et des dossiers thématiques.

De nombreux autres partenaires contribuent au développement de ces contenus : la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'Agence nationale de la cohésion des territoires, notamment au titre du programme "Petites villes de demain", la Fédération nationale des CAUE, l'association Petites Cités de Caractère, l'École d'Avignon, l'Union Rempart, ActaVista, SMABTP, Réinventer le patrimoine, Maisons Paysannes de France.



© DR



Des témoignages
de propriétaires



Des vidéos
décryptages



Des guides
pratiques



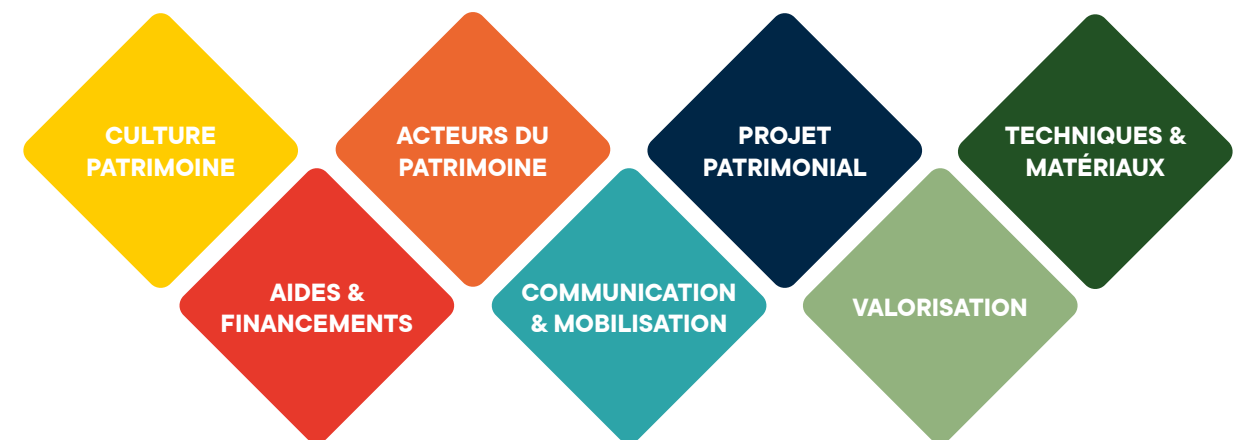
Des dossiers
thématiques



Des
chiffres-clés



Des
listes



Une collectivité seule est parfois un peu démunie [...], il ne faut pas hésiter à s'entourer de partenaires, des autres collectivités, des CAUE, de la Fondation du patrimoine, de l'architecte des bâtiments de France afin que tous ces projets puissent débiter une nouvelle vie dans de bonnes conditions. Dans cette démarche, les contenus du Portail du patrimoine sont des alliés précieux.



Benoît Lauriou, Maire de Pont-Croix



Inauguration du musée Arthur Rimbaud à Charleville-Mézières (Ardennes)

© DR

© Franck Charel

Nos garanties pour les donateurs



Une sécurité dans la gestion des fonds

La Fondation du patrimoine est soumise aux contrôles de ses commissaires aux comptes et de la Cour des comptes.



Un contrôle de la qualité architecturale

Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi. Les dons collectés sont reversés à la fin des travaux, une fois leur qualité et leur conformité vérifiées en concertation avec les ABF et les CAUE.



Des réductions d'impôts

66 % pour l'impôt sur le revenu ;
75 % pour l'impôt sur la fortune immobilière ;
60 % pour l'impôt sur les sociétés.



Des frais de gestion faibles

94 % des dons aux travaux et seulement 6 % au suivi administratif et au fonctionnement.

Nos atouts pour les propriétaires



Notre proximité

21 délégations régionales pour vous rencontrer et vous accompagner dans votre projet.



Des aides financières complémentaires

Nous pouvons attribuer des aides complémentaires grâce à notre réseau de mécènes et de partenaires.



Notre reconnaissance d'utilité publique

qui nous permet d'émettre des reçus fiscaux.



Un allègement des tâches administratives

Nous traitons les dons, remercions les donateurs et leur adressons leurs reçus fiscaux.



Un accompagnement personnalisé

dans l'organisation et le bon déroulement de la collecte de fonds.



Des donateurs confiants

qui soutiennent des projets de qualité, en toute transparence.



Notre notoriété et nos 25 ans d'expérience

Nous sommes l'organisme privé qui mobilise le plus de mécénat en France en faveur du patrimoine.

Les collectes de dons



Plus sur portalpatrimoine.fr

Mode d'action privilégié de la Fondation du patrimoine depuis plus de 20 ans, le mécénat populaire, ou financement participatif au travers de collectes de dons, aide à compléter les tours de table, représentant en moyenne 11 % du plan de financement d'un projet. Au-delà des fonds mobilisés, les animations organisées à l'occasion des campagnes de dons sont l'occasion de réunir et de fédérer les communautés : habitants, nouveaux arrivants, touristes et acteurs économiques locaux. Des moments de convivialité et de partage, et une mobilisation locale qui vient soutenir l'engagement et les efforts des propriétaires des lieux.

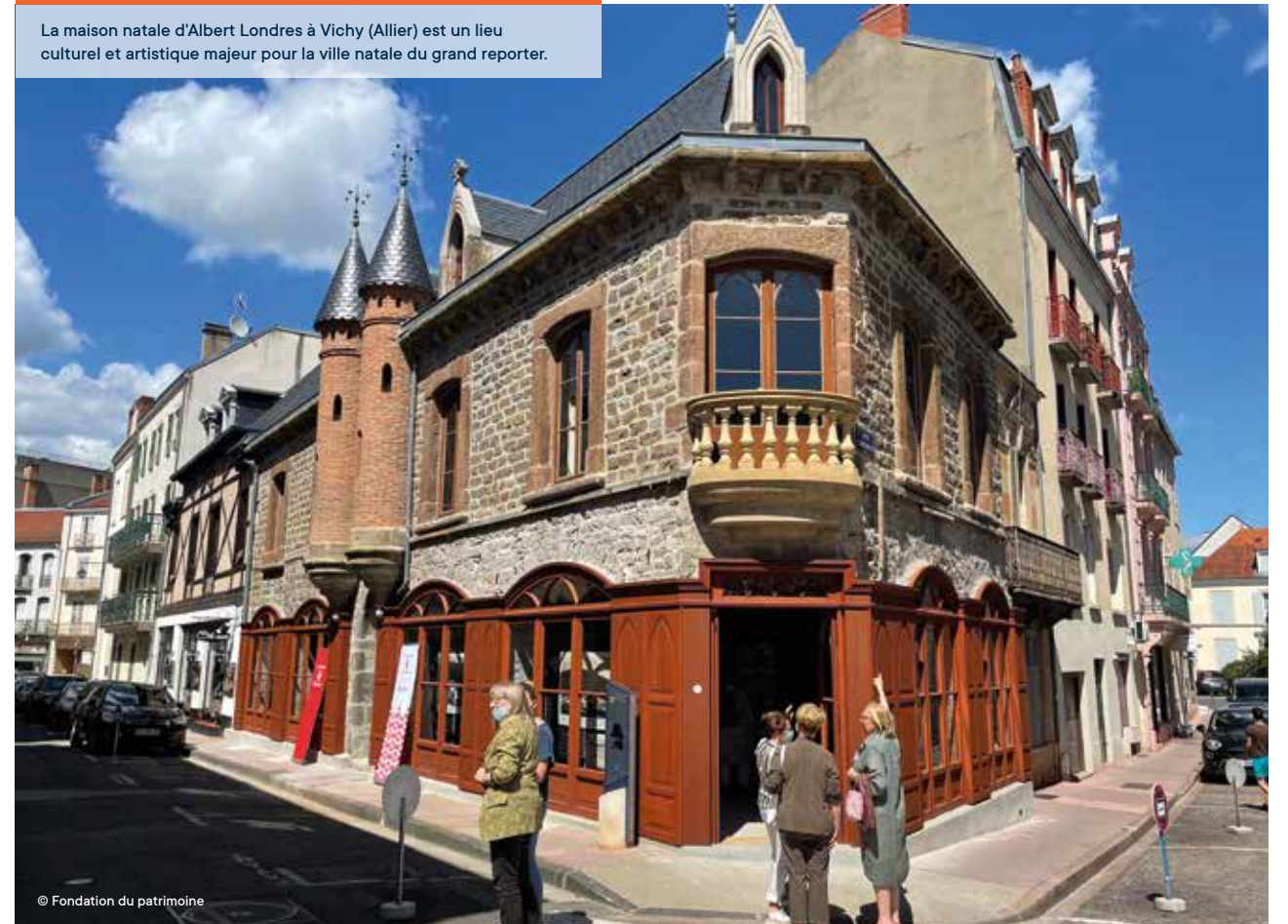
Après une période d'activité impactée par la crise sanitaire, durant laquelle de nombreux événements ont été annulés, les collectes de dons ont bénéficié d'un rebond d'activité permettant de récolter 15,4 M€ en 2021, soit 31 % de plus qu'en 2020. Des collectes exemplaires qui se rapprochent des résultats de 2019 (16,1 M€), année record en termes de collecte grand public.

 **Collecte de dons :**
près de 220 000 € à ce jour
Legs : 73 467 €
Mécénat d'entreprise :
200 000 € de la Fondation TotalEnergies
Aide directe Fondation : 4 419 €

Emblème du **château de Fontainebleau** (Seine-et-Marne), témoin des grandes heures de l'Histoire, l'**escalier en Fer-à-Cheval** avait subi les outrages du temps. Il vient d'être restauré et inauguré.

 **Collecte de dons :** 52 123 €
Prix du mécénat populaire : 2 000 €
Mécénat d'entreprise : 25 000 € de la Fondation d'Entreprise Michelin et 8 500 € du club de mécènes de l'Allier
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €

La maison natale d'Albert Londres à Vichy (Allier) est un lieu culturel et artistique majeur pour la ville natale du grand reporter.

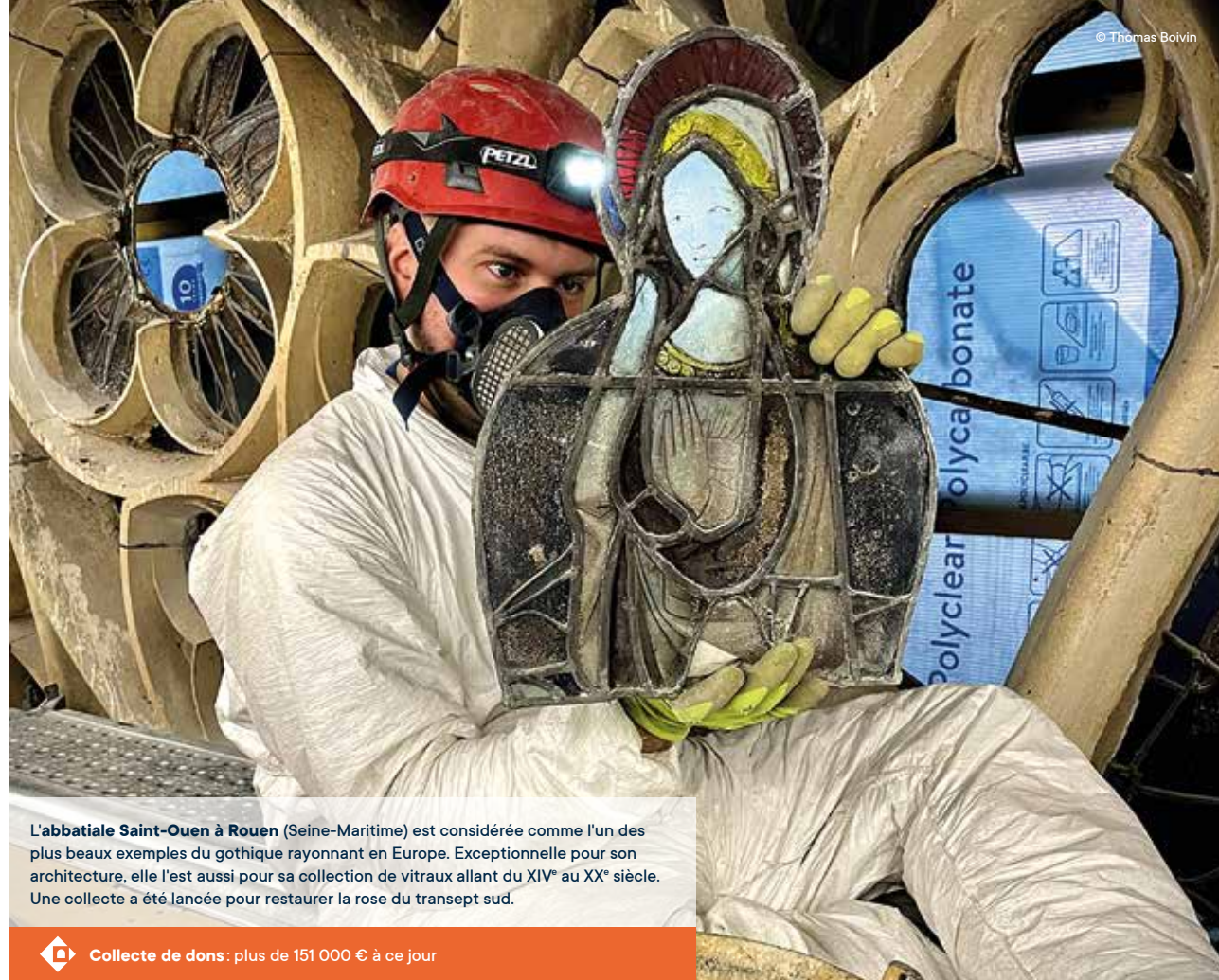


© Fondation du patrimoine

Le prix du mécénat populaire

Les "Prix du mécénat populaire" récompensent **les communes et les associations ayant mobilisé de façon exemplaire la population et le tissu économique local** en faveur d'un projet de sauvegarde du patrimoine. En 2021, la Fondation du patrimoine a décerné ces prix à la commune du **Fréty** (Ardennes) pour la restauration de l'église de Saint-Gorgon (63 habitants et près de 39 000 € collectés), à la commune de **Thoré-la-Rochette** (Loir-et-Cher) pour la restauration de l'église Saint-Denis (plus de 60 000 €) et à la commune de **Vichy** (Allier) pour la restauration de la maison natale d'Albert Londres. Pour la seconde année consécutive, la mention spéciale "Prix du public" permettait aux communautés Facebook de voter pour un 4^{ème} projet lauréat. Cette mention a été décernée à l'association Les amis du Spitzberg à **Dabo** (Moselle) qui a collecté plus de 140 dons au profit de la restauration de la maison forestière du Spitzberg (plus de 34 000 €).

Avec le soutien de Profine France



L'abbatiale Saint-Ouen à Rouen (Seine-Maritime) est considérée comme l'un des plus beaux exemples du gothique rayonnant en Europe. Exceptionnelle pour son architecture, elle l'est aussi pour sa collection de vitraux allant du XIV^e au XX^e siècle. Une collecte a été lancée pour restaurer la rose du transept sud.

Collecte de dons: plus de 151 000 € à ce jour

« Un don pour restaurer un patrimoine, c'est accompagner un projet, porter un regard attendri sur ce qu'il fut et lui redonner une nouvelle vie. »

Claude B.,
Fidèle donateur en Occitanie-Méditerranée

En 2021...

15,4 M€
collectés (hors Notre-Dame)

44 800
donateurs

338 €
montant du don moyen des particuliers

Les legs, donations et assurances-vie

Le patrimoine est cette part de l'héritage que nous choisissons de transmettre aux générations suivantes. La Fondation du patrimoine offre aux testateurs la possibilité de s'ancrer dans l'histoire, en sauvant notre patrimoine commun pour les générations futures.

- ▶ Exonérée de droits de succession ou de donation, la Fondation du patrimoine dispose de la totalité du montant du **legs** ou de la **donation** pour l'exercice de sa mission de sauvegarde du patrimoine national.
- ▶ Un **don sur succession**, de biens reçus en héritage dans l'année, permet au donateur de réduire ses droits de succession.
- ▶ Souscrire une **assurance-vie** au profit de la Fondation garantit le versement d'un capital ou d'une rente au décès de l'assuré.

Fonds Impact: 200 000 €

Château, musée et bibliothèque de Lourdes (Hautes-Pyrénées)

En 2021...

3,8 M€

montant apporté par les legs, donations et assurances-vie

L'exemple d'un legs à Lourdes

La Fondation du patrimoine a notamment été bénéficiaire d'un legs universel en 2021. Parmi les biens transmis, figure une maison d'habitation à Lourdes. Le produit de la vente reçu par la Fondation est consacré à la restauration du château de Lourdes et de ses collections, qui contiennent de riches témoignages de l'histoire pyrénéenne.



Le mécénat d'entreprise



Plus sur portalpatrimoine.fr

La Fondation du patrimoine mobilise le mécénat de plusieurs milliers d'entreprises de toutes tailles et de secteurs économiques variés. Celles-ci consacrent dans le cadre de leur politique de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) une partie de la valeur économique qu'elles ont créée à des projets locaux, durables et de qualité, identifiés et suivis par la Fondation du patrimoine.

Fondation TotalEnergies

Depuis 2006, la Fondation TotalEnergies est engagée auprès de la Fondation du patrimoine pour soutenir des projets de patrimoine, dans les territoires d'implantation du Groupe, qui placent la jeunesse, l'emploi, la formation professionnelle et l'insertion au cœur de leurs priorités. En 2021, ce partenariat a été renouvelé pour trois ans et dix nouveaux sites ont bénéficié d'un soutien, parmi

lesquels le fort Cigogne à Fouesnant (Finistère), les anciennes écuries de Richelieu à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ou encore le Domaine de Vaudry-Fontaine (Pas-de-Calais).

Collecte de dons : près de 20 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 150 000 € de la Fondation TotalEnergies
Mission Patrimoine : 152 000 €
Legs : 40 000 €

La restauration du **fort Cigogne à Fouesnant** (Finistère), situé au cœur de l'archipel des Glénan et siège d'activités nautiques organisées par la fameuse école de voile, est en cours.



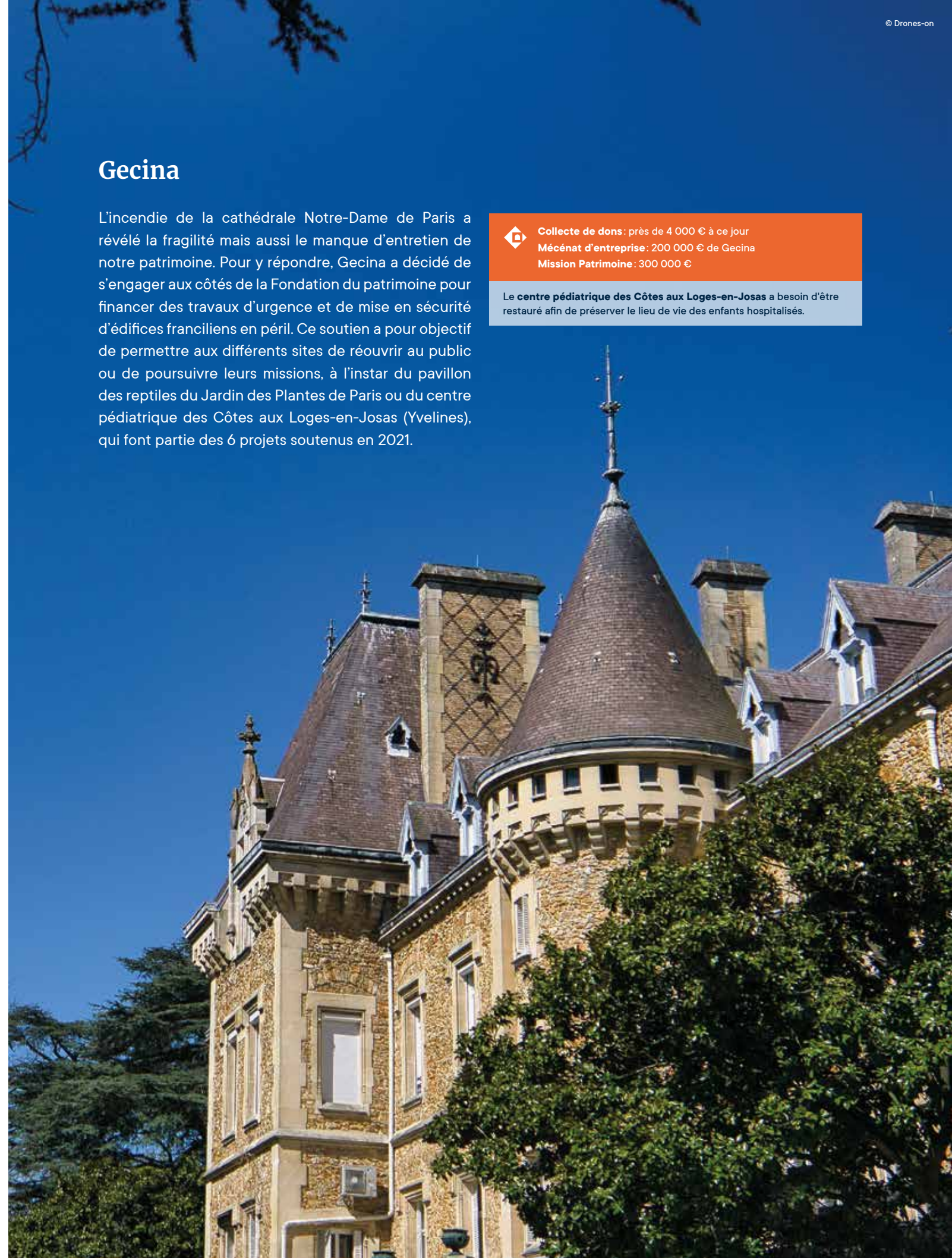
© Thomas Jorion

Gecina

L'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris a révélé la fragilité mais aussi le manque d'entretien de notre patrimoine. Pour y répondre, Gecina a décidé de s'engager aux côtés de la Fondation du patrimoine pour financer des travaux d'urgence et de mise en sécurité d'édifices franciliens en péril. Ce soutien a pour objectif de permettre aux différents sites de réouvrir au public ou de poursuivre leurs missions, à l'instar du pavillon des reptiles du Jardin des Plantes de Paris ou du centre pédiatrique des Côtes aux Loges-en-Josas (Yvelines), qui font partie des 6 projets soutenus en 2021.

Collecte de dons : près de 4 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 200 000 € de Gecina
Mission Patrimoine : 300 000 €

Le **centre pédiatrique des Côtes aux Loges-en-Josas** a besoin d'être restauré afin de préserver le lieu de vie des enfants hospitalisés.





Le 14 rue de Trévise, lieu historique de la YMCA Paris.

Collecte de dons : plus de 13 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 1 260 000 € de FDJ

FDJ & la fondation d'entreprise FDJ

FDJ et sa fondation d'entreprise apportent leur soutien à la Mission Patrimoine (cf. pages 22-25) depuis 2018.

En 2021, FDJ a souhaité prolonger son engagement auprès de la Fondation du patrimoine jusqu'en 2024, pour un montant de deux millions d'euros. Pour sa part, la Fondation FDJ apportera une dotation annuelle de 200 000 euros en 2021 et en 2022. Celle-ci sera dévolue aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle qui seront déployés sur les chantiers des sites sélectionnés. FDJ et la Fondation d'entreprise FDJ choisiront des projets spécifiques qui viendront compléter la liste des sites sélectionnés dans le cadre de la Mission Patrimoine.

Le YMCA de Paris

Le 14 rue de Trévise, siège de la YMCA Paris, inscrit monument historique, comprend un foyer pour les jeunes étudiants ou travailleurs qui viennent s'installer à Paris, ainsi que diverses activités culturelles et sportives. Il abrite le plus vieux terrain de basket au monde, construit en 1893 grâce à la générosité de mécènes français, anglais et américains. La restauration permettra au bâtiment, fragilisé par le temps, de retrouver sa dimension sociale au service de tous les habitants du quartier.

Le Groupe Dassault

Le Groupe Dassault et la Fondation du patrimoine ont conclu en 2021 un partenariat pour une durée de dix ans afin de soutenir la sauvegarde de trésors de notre patrimoine à travers la France. Grâce à ce mécénat, le Groupe Dassault souhaite mettre en lumière les personnalités de l'histoire de France et faciliter l'accès du plus large public aux sites qui en portent la mémoire.

« Nous, les Français, sommes très attachés à notre patrimoine. C'est un trait d'union avec notre histoire, un lien social qui se perpétue, des lieux qui nous rassemblent en dépassant nos différences. Sauver et donner pour le patrimoine c'est plus que transmettre notre héritage aux générations suivantes, c'est perpétuer cette possibilité de symbiose collective et nous donner une chance de réussir notre futur en commun. Il n'y a pas de progrès sans mémoire.



Chaque monument préserve la mémoire de notre histoire, des événements et personnages illustres qui l'ont érigé et qui, tous ensemble, ont façonné notre culture et nos valeurs. Le patrimoine nous aide à constituer notre identité collective, c'est un témoignage des siècles. Il embellit le quotidien, se partage, raconte une histoire, notre histoire et celle de ceux qui nous ont précédés.

Ainsi nous sommes très heureux avec mes frères de pouvoir contribuer aux côtés de la Fondation du patrimoine à la restauration de bâtiments historiques grâce à la dotation de 50 millions d'euros appelée "Dassault Histoire et Patrimoine" que nous avons mise en place.

Pourquoi avoir choisi la Fondation du patrimoine comme l'un de nos trois partenaires ?

- parce qu'en 25 ans, la Fondation et ses partenaires ont permis la sauvegarde d'environ 35 000 sites en France ;
 - parce que la Fondation s'intéresse à tout type de monuments, ponts, lavoirs, monastères... et entraîne une armée de bénévoles dans son sillage ;
 - parce qu'elle irrigue tout le territoire français et maîtrise l'ensemble du cycle de restauration.
- Toutes ces valeurs et ces réalisations résonnent avec les valeurs de notre Groupe dont les hommes et les femmes sont au cœur, animés par la passion, l'excellence et le désir d'entreprendre.

Marie-Hélène Habert,
Présidente du Conseil de surveillance et directrice de la communication et du mécénat du Groupe Dassault



La maison natale de Jean de La Fontaine à Château-Thierry (Aisne), devenue musée, doit être restaurée et aménagée.

Collecte de dons : près de 19 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 281 000 € de Dassault Histoire et Patrimoine
Aide directe Fondation : 15 000 €





Construit à la fin du XV^e siècle, le **manoir de Courboyer à Perche-en-Nocé** (Orne) est le siège du parc naturel régional du Perche.

Mécénat d'entreprise: 100 000 € d'AXA France
Mission Patrimoine: 70 000 €

Airbnb

La Fondation du patrimoine a lancé son programme "Patrimoine et Tourisme local" grâce au don de Airbnb. Ce programme triennal valorise le patrimoine architectural, culturel, ou historique des territoires, en faveur du tourisme (cf. pages 26-27).

AXA France

Axa France s'est engagé en 2019 aux côtés de la Fondation du patrimoine en faveur de la Mission Patrimoine et soutient chaque année 5 projets départementaux, en s'appuyant sur le choix des collaborateurs, des réseaux d'agents et des clients.

AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE a souhaité s'impliquer, aux côtés de la Fondation du patrimoine, pour la préservation du patrimoine bâti de proximité. Grâce à ce mécène, la Fondation du patrimoine a pu récompenser et encourager neuf projets ouverts aux dons en 2021, parmi lesquels le château de Meung-sur-Loire (Loiret) ou l'église Saint-Tugdual à Saint-Pabu (Finistère).



Dominant Castellane et la vallée du Verdon depuis le XII^{ème} siècle, la **chapelle Notre-Dame du Roc à Castellane** (Alpes-de-Haute-Provence) a besoin de restauration intérieure.

Collecte de dons: plus de 36 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise: 20 000 € de KparK
Aide directe Fondation: 19 000 €

KparK

Nouveau mécène de la Fondation du patrimoine en 2021, KparK s'engage aux côtés de la Fondation du patrimoine au travers d'une opération de produit-partage. Ce mécénat permet de soutenir six projets de restauration du patrimoine de proximité de nos régions.

SMABTP

En 2021, pour la troisième année du partenariat, SMABTP a soutenu deux projets : la bibliothèque d'histoire de la Touraine (Indre-et-Loire) et l'église Saint-Martin à Mareil-le-Guyon (Yvelines).

Primagaz

Le partenariat entre la Fondation du patrimoine et Primagaz permet de soutenir chaque année deux projets de restauration de patrimoine bâti, dans une démarche visant à améliorer le cadre de vie et l'attractivité des territoires ruraux.

Primagaz soutient également le programme Patrimoine naturel et Biodiversité de la Fondation du patrimoine.

Merci

Merci également à nos mécènes du patrimoine des transports :
la **MIF**
Motul

En 2021...

11,8 M€

montant (hors Notre-Dame) apporté
par nos mécènes et partenaires nationaux

54 M€

de travaux
engagés

47

projets
sélectionnés

Le mécénat régional et clubs de mécènes



© Fondation du patrimoine

Visite du club de mécènes de Loir-et-Cher au **couvent des Bernardines à Saint-Aignan-sur-Cher**, actuellement en travaux.



Collecte de dons : près de 16 000 € à ce jour

Mécénat d'entreprise : 15 000 € du club de mécènes de Loir-et-Cher

Mission Patrimoine : 300 000 €

En 2021, plus de 1 500 entreprises de tailles très variées ont apporté localement leur soutien à la Fondation du patrimoine : parmi celles-ci, **Bodet, 6ème Sens mécénat, la banque Nuger, la maison Burtin et la Fondation d'Entreprise Michelin**. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées pour leur participation à nos projets.

D'autres entreprises ont décidé de mutualiser leur mécénat en rejoignant notre réseau de **clubs de mécènes** de la Fondation du patrimoine. Au sein des clubs, les entreprises, pour l'essentiel des TPE et PME locales, se réunissent une à plusieurs fois par an pour choisir les projets à soutenir.

Toute entreprise, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, peut rejoindre la famille des entreprises amies du patrimoine pour soutenir son territoire et participer à sa mise en valeur.

En 2021...

5 M€

montant apporté
par nos mécènes locaux

1 562

mécènes locaux

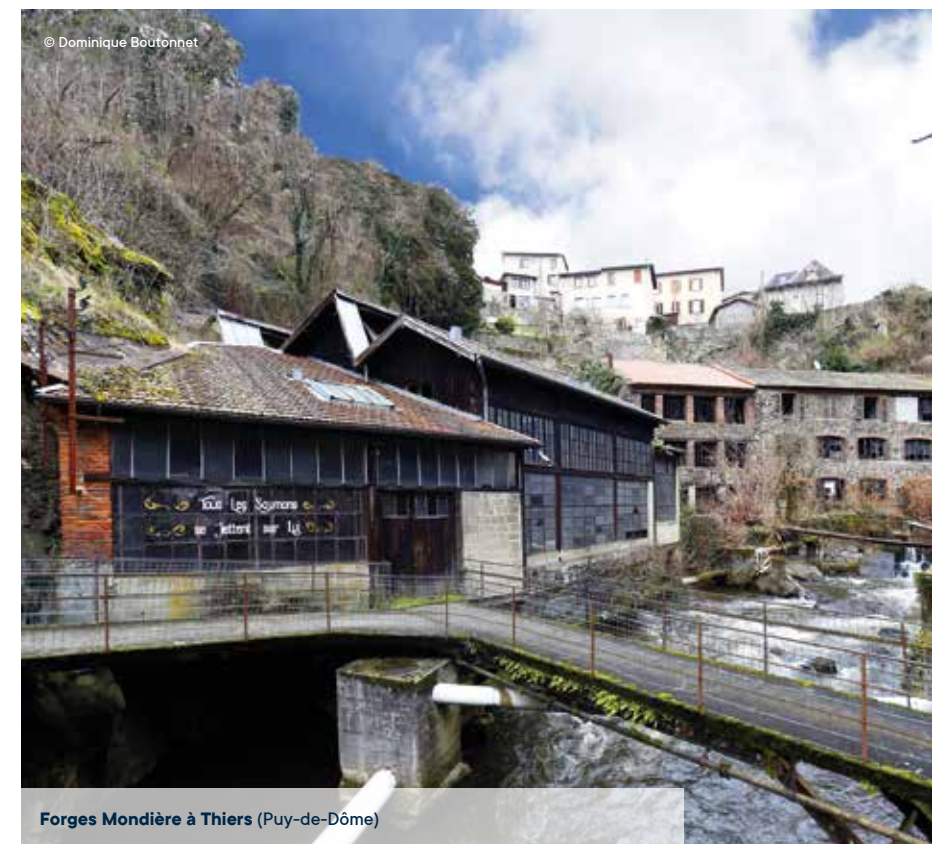
41

clubs de mécènes

Le mécénat de la Fondation d'Entreprise Michelin

Depuis sa création en 2014, la Fondation d'Entreprise Michelin accompagne l'action de la Fondation du patrimoine en Auvergne dans la continuité de son engagement en tant que mécène fondateur.

Neuf projets de protection et de valorisation du patrimoine local, représentant 9 M€ de travaux, ont déjà bénéficié de son soutien. En 2021, ce sont les forges Mondière à Thiers qui ont été retenues. La commune veut faire de cette ancienne coutellerie, fermée en 1984, inscrite au titre des monuments historiques en 2022, un lieu dédié au savoir-faire coutelier.



© Dominique Boutonnet

Forges Mondière à Thiers (Puy-de-Dôme)



Mécénat d'entreprise : 276 000 € de la Fondation d'Entreprise Michelin

Le mécénat d'InVivo Foundation

InVivo Foundation s'engage aux côtés de la Fondation du patrimoine dans le département des Deux-Sèvres, afin de soutenir la plantation de haies. Ces corridors écologiques sont implantés principalement sur des espaces agricoles dédiés à l'élevage ou aux cultures céréalières. Ils représentent un enjeu agricole et une opportunité pour la biodiversité, la neutralité carbone et la qualité des sols. Créé en 2016 par le groupe InVivo, ce fonds a pour mission d'éclairer des futurs possibles pour les générations à venir.



© Fédération des Chasseurs 79

Plantation de haies avec les élèves de l'école d'Ardin (Deux-Sèvres)



Mécénat d'entreprise : 18 800 € d'InVivo Foundation

Les aides publiques

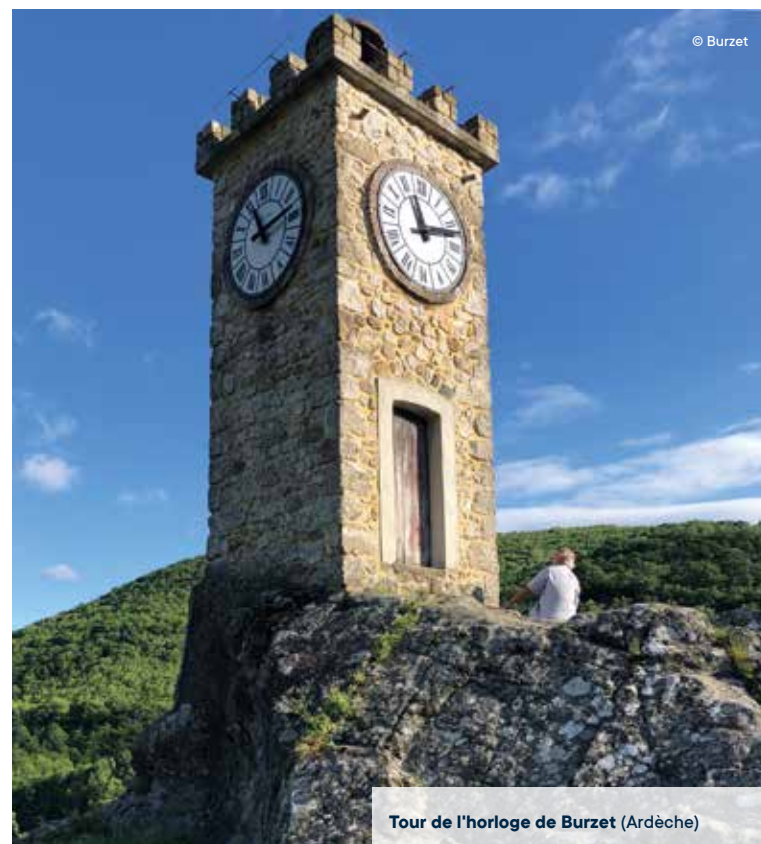
L'État participe chaque année de manière importante au soutien des interventions de la Fondation du patrimoine en faveur du patrimoine rural et non protégé. Grâce au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, au ministère de la Culture et au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, la Fondation du patrimoine bénéficie de plusieurs moyens d'actions : successions en déshérence, produit des jeux Mission Patrimoine de FDJ, réductions d'impôt pour ses donateurs et mécènes, déductions fiscales accordées aux labels ou encore subventions dans le cadre de partenariats nationaux.

Les successions en déshérence gérées par les domaines

DNiD Direction Nationale
d'Interventions Domaniales
Direction Générale des
FINANCES PUBLIQUES

Il s'agit des successions dont les actifs, en l'absence d'héritiers et après avoir honoré les créanciers du défunt, reviennent à l'État à la suite d'une procédure de liquidation des créances gérée par les agents des domaines (Direction Nationale d'Interventions Domaniales). Grâce à leur travail, 75 % des actifs sont ensuite reversés à la Fondation du patrimoine. L'apport de l'État représente 7,4 M€ en 2021. Ces sommes sont utilisées par la Fondation du patrimoine pour abonder des projets de restauration et pour financer son fonctionnement interne. Grâce à ces fonds, la Fondation peut notamment récompenser les collectes les plus dynamiques et financer les projets du Fonds Impact (cf. pages 16 et 17).

Pour plus d'informations :
www.impots.gouv.fr/successions-vacantes



Collecte de dons : plus de 4 000 €
Aide directe Fondation : 4 000 €

La contribution financière de la Direction générale des Finances publiques à la Fondation du patrimoine

Interview de Jérôme Fournel, Directeur général des Finances publiques

► Quelle est l'origine de cette contribution financière ?

C'est la loi qui prévoit que 75 % du produit des successions en déshérence est versé à la Fondation du patrimoine, soit 7,4 M€ en 2021.

► En quoi consiste les successions en déshérence ?

Les services des finances publiques administrent les successions vacantes. En cas de succession excédentaire les fonds sont consignés dans l'attente de leur versement au budget de l'État. L'État peut décider d'anticiper la prescription en actionnant la procédure de déshérence.

► Comment voyez-vous évoluer votre rôle auprès de la Fondation ?

Je souhaite un renforcement du partenariat en valorisant encore davantage la contribution de la DGFIP à la préservation du patrimoine qui est une vraie fierté pour ses agents.



L'engagement fort de l'État monégasque

Soutenir le patrimoine des vallées des Alpes-Maritimes touchées par la tempête Alex

En 2021, Monaco fait un don exceptionnel à la Fondation du patrimoine pour la sauvegarde et la restauration du patrimoine des vallées sinistrées par la tempête du 2 octobre 2020.

S.A.S. le Prince Albert II et l'Etat monégasque ont souhaité témoigner de leur solidarité avec les habitants des vallées touchées par la tempête Alex en participant à la reconstruction du patrimoine et des infrastructures de nombreuses communes.

Grâce à ce don exceptionnel, chacune des vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée recevra une dotation

d'un million d'euros permettant le financement de chantiers de restauration dans plus d'une douzaine de communes.

Plus de 30 projets ont été présélectionnés par le préfet délégué en charge de la reconstruction des vallées avec les équipes de la Fondation. Ils sont le reflet de la richesse patrimoniale de ces vallées : ouvrages anciens liés à l'eau comme des moulins ou des ponts, églises baroques typiques de l'arrière-pays niçois ou bien encore éléments remarquables du patrimoine naturel et paysager comme les sentiers historiques ou des fermes.



Les collectivités territoriales



Plus sur portalpatrimoine.fr



En 2021...

10
72

conseils
régionaux

conseils
départementaux
partenaires

4 623

collectivités adhérentes

7,2 M€

apportés par des collectivités partenaires
à des projets sélectionnés

La Fondation du patrimoine est un partenaire essentiel des collectivités, en particulier les communes et intercommunalités, qui ont en charge la gestion du patrimoine qu'il soit protégé ou non-protégé par l'État. Elle associe à ses projets les conseils régionaux et départementaux qui souhaitent valoriser le patrimoine de pays. Ces partenariats permettent par exemple de soutenir l'octroi des labels de la Fondation du patrimoine, de récompenser les collectes de dons les plus dynamiques ou encore de focaliser les moyens sur des territoires de revitalisation ou des patrimoines typiques à sauvegarder (lauzes, chaumes, etc.).

Les fonds façades en Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre d'un partenariat avec la communauté de communes du Jovinien, la Ville de Joigny, labellisée Petite ville de demain, et la Fondation du patrimoine, un fonds-façades a été créé en 2021. Initiative de la délégation Bourgogne Franche-Comté, ces fonds-façades permettent à des propriétaires souhaitant réaliser des travaux de bénéficier de financements pouvant dépasser 50 % du montant des travaux, outre la déduction fiscale associée au label de la Fondation. À ce jour, plus de 15 chantiers ont été soutenus pour 230 000 € de travaux.

La revitalisation des "Petites villes de demain"

Soutenir l'attractivité des communes



Plus sur portalpatrimoine.fr

La Fondation du patrimoine est partenaire du programme "Petites villes de demain" (PVD) de l'Agence nationale de la cohésion des territoires afin d'aider les communes du programme dans leur projet de revitalisation. Grâce à une subvention du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, la subvention accordée aux 101 labels de la Fondation du patrimoine octroyés dans les communes du programme PVD a été portée à 20 %.

Par ailleurs, parmi les dix communes où un prix "Engagés pour le patrimoine" a été délivré en 2021, sept appartiennent au programme "Petites villes de demain".

Le prix "Engagés pour le patrimoine"

Créé en 2021 avec le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère de la Culture, le prix "Engagés pour le patrimoine" abonde à hauteur de 100 000 € des projets patrimoniaux vecteurs de cohésion et de revitalisation des territoires ruraux. L'engagement d'élus en faveur du patrimoine est ainsi récompensé !



© Commune de Jonzac

Le **châtelet de Jonzac** (Charente-Maritime) est lauréat de la première édition du prix "Engagés pour le patrimoine" (catégorie lieux culturels).

 **Prix "Engagés pour le patrimoine"** : 100 000 €
Collecte de dons : plus de 16 000 €



© Bruno Bouchacourt

Maison labellisée à Barjac (Gard), commune sélectionnée dans le cadre du programme "Petites villes de demain".



© Gilles et Florence Pavan

Le **moulin de Bazin à Lectoure** (Gers) a reçu le label de la Fondation du patrimoine. La commune a été sélectionnée dans le cadre du programme "Petites villes de demain".

 **Collecte de dons** : près de 2 000 €
Mécénat d'entreprise : 3 000 € du club de mécènes Armagnac Gers Baïse
Programme "Petites villes de demain" : 7 159 €

Le label de la Fondation du patrimoine

Prévu à l'article L.143-2 du code du patrimoine, le label de la Fondation du patrimoine reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble appartenant à un propriétaire privé, non protégé au titre des monuments historiques. Il atteste de la qualité d'un immeuble ou d'un site et des travaux qui y sont prévus, réalisés dans les règles de l'art afin d'en préserver ou restituer l'authenticité.

Le label est aussi un outil financier, porte d'entrée pour **quatre types d'aides** à la restauration du patrimoine non protégé afin d'aider les propriétaires à financer le coût de ces restaurations de qualité. La loi du 30 juillet 2020, qui élargit le champ d'application de l'outil et permet la labellisation de nouvelles typologies de patrimoine, participe notamment au plan de relance économique.

L'octroi du label de la Fondation concerne les immeubles bâtis ou non-bâtis (parcs et jardins) :

- ▶ situés dans les zones rurales, bourgs et petites villes de moins de 20 000 habitants ;
- ▶ **OU** situés en Site Patrimonial Remarquable (SPR) ;
- ▶ **OU** situés en site classé au titre du code de l'environnement ;
- ▶ **OU** non-habitable caractéristiques du patrimoine rural (sans restrictions géographiques).

Les immeubles doivent être visibles de la voie publique ou rendus accessibles au public.



Moulin à vent de Mobecq à La Haye (Manche) labellisé

24 800
labels au total

1 806
labels octroyés en 2021

1 306
labels achevés en 2021

97,4 M€
de travaux soutenus en 2021



Le label permet d'obtenir

- ▶ **l'octroi d'une aide de la Fondation** au minimum 2 % des travaux ;
- ▶ **un avantage fiscal** déduction, sous conditions, de 50 % ou 100 % du montant des travaux du revenu imposable ;
- ▶ **la mobilisation de mécénat** appel aux dons de particuliers et entreprises (les dons sont éligibles aux réductions d'impôt) ;
- ▶ **une aide des collectivités** selon les régions.

Ancienne gare de Prouzel (Somme) labellisée



Tour génoise du XVI^e siècle, la **tour de la Parata à Ajaccio** (Corse) a besoin d'une restauration complète.

 **Collecte de dons** : plus de 1 000 € à ce jour
Mission Patrimoine : 49 000 €

La gouvernance

Le Bureau

assiste le Président dans ses missions



Guillaume Poitrinal
Président



Bertrand de Feydeau
Vice-Président



Jean-Louis Chaussade
Vice-Président



Bernhardt Eichner
Trésorier



Éric Jourde
Secrétaire

© Jean-Baptiste Guillon, Alexandre Halbardier, Christophe Lecourtis

Le conseil d'administration

délibère des orientations et vote le budget

Représentants des entreprises

fondatrices

Loïc Armand
Nathalie Bazoche
Danielle Bellon
Guillaume Courault
Bernhardt Eichner
Bertrand de Feydeau
Éric Jourde
Éléonore Ladreit de Lacharrière
Catherine Langlois
Philippe Legrez
Véronique Le Livec
Mathias Vichérat

Représentants des institutions

Jean-Pierre Cubertafon
Vincent Éblé
Michel Guégan
Catherine Morin-Desailly
Dominique Vérien

Personnalités qualifiées

Jean-Louis Chaussade
Alain-Charles Perrot
Christophe Vallet

Représentants des adhérents

Georges Duménil
Sabine Roux de Bézieux
Guy Sallavaud

Entreprises fondatrices :

AXA - Bellon SA - Crédit Agricole - Danone - Fédération Française du Bâtiment - Fimalac - Fondation EDF - Indreco - Lacoste opérations - L'Oréal - Michelin - Vivendi

Institutions représentées au conseil d'administration :

Assemblée nationale - Sénat - Institut de France - Association des maires de France - Association des départements de France - Association des régions de France

Le Comité
formule des recommandations stratégiques



Violaine Amigues
Ressources humaines



Pierre-Ignace Bernard
Transformation



Olivier Casanova
Mécénat grands donateurs particuliers



Marie-Christiane de La Conté
Prospective



Valérie Decamp
Communication



Sophie Ferri
Événementiel



Olivier Gronier
Territoires



Emmanuel Gueroult
International



Thibault Hollinger
Marketing



Marina Jestin
Collectes



Christian Langlois-Meurinne
Patrimoine religieux



Frédéric Nouel
Affaires juridiques



Jean-Marc Tassetto
Numérique



Hubert Wargny
Libéralités



Charles de Yturbe
Mécénat corporate

© Henri de Rozen, Alexandre Hubbardier, Apolline Cornu, L. Ouffah, Florie Berger, Ailyn Thomas



Siège



Directrice générale : Célia Verot
51,2 M€ mobilisés en 2021
32 bénévoles | 38 salariés

153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00 | info@fondation-patrimoine.org

Fondations abritées

Fondation de l'Abbaye de Bassac

Création d'un centre culturel et spirituel dédié à la thématique du temps.

Président : François Hériard Dubreuil

37 k€ mobilisés en 2021

www.abbaye-de-bassac.fr | 05 45 83 08 32
poitoucharentes@fondation-patrimoine.org

Fondation Ateliers d'Art de France

Sauvegarde et développement des métiers d'art, de création, de tradition et de conservation du patrimoine.

Présidente : Aude Tahon

291 k€ mobilisés en 2021

www.ateliersdart.com | 01 44 01 08 40
fondation@ateliersdart.com

Fondation Gilles et Monique Cugnier

Restauration de l'abbaye de Saint-Colomban à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) et de l'œuvre de saint Colomban.

Présidente : Monique Cugnier

www.amisaintcolomban.org | 03 81 47 95 14
franchecombe@fondation-patrimoine.org

Fondation Essonne Mécénat

Conservation et restauration d'œuvres, d'objets d'art et du patrimoine de l'Essonne.

Président : François Durovray

26 k€ mobilisés en 2021

www.essonne.fr/essonne-mecenat | 01 77 58 12 60
mecenat@cd-essonne.fr

Fondation Fransylva

Promotion, conservation et mise en valeur de la forêt.

Président : Jean-Etienne Rime

2 k€ mobilisés en 2021

www.fransylva.fr | 01 47 20 36 32
info@fondation-patrimoine.org

Fondation Lotharingie

Restauration et valorisation du patrimoine nancéen.

Président : Mathieu Klein

7 k€ mobilisés en 2021

www.grandnancy.eu | 03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org

Fondation Louis Cadic

Restauration du sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), en lien avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés.

Président : Jean Petit

40 k€ mobilisés en 2021

www.facebook.com/FondationLouisCadic
02 97 57 55 23
fondation@admas.fr

Fondation Vernon Patrimoine

Restauration de la collégiale Notre-Dame et du patrimoine vernonnais.

Président : Sébastien Lecornu

37 k€ mobilisés en 2021

www.vernon27.fr/la-ville/patrimoine/
02 32 64 38 00
vernon.patrimoine@vernon27.fr

Fondation Vieilles Maisons Françaises

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager. Elle poursuit l'action menée sur le terrain par l'Association VMF.

Président : Philippe Toussaint

237 k€ mobilisés en 2021

www.vmfpatrimoine.org | 01 40 62 61 80
fondation@vmfpatrimoine.org

La Fondation en région



La Fondation du patrimoine est une organisation déconcentrée présente dans l'ensemble des régions, départements et collectivités de métropole et d'outre-mer.

Elle est incarnée et animée par un réseau de plus de 800 bénévoles répartis sur tout le territoire, témoignant, par leur engagement généreux et désintéressé sur le terrain, du formidable engouement populaire que suscite aujourd'hui le patrimoine.

Nos bénévoles, soutenus par le travail des 80 salariés, constituent un réseau de proximité, agile et efficace, véritables forces vives de la Fondation.

La singularité de la Fondation du patrimoine et ses résultats partout en France reposent sur ce réseau d'expériences et de compétences, en lien direct avec les propriétaires publics et privés, les collectivités, les donateurs et tous les acteurs du patrimoine.

803

bénévoles

80

salariés

21

délégations
régionales

100

délégations
départementales

Véronique Keiff

Déléguee régionale en Alsace

« Membre du club de mécènes depuis 2014, j'ai souhaité œuvrer davantage pour apporter mon soutien aux porteurs de projets et restaurer nos pépites alsaciennes. Le patrimoine est tellement moderne ! Reconvertir des bâtiments, préserver des savoir-faire, privilégier les circuits-courts et l'éco-rénovation.... Rénover les centres-villes, c'est contribuer à l'attractivité touristique et démographique et impulser une dynamique positive et vertueuse. En soignant le passé, on protège le futur. »



Rejoignez-nous !

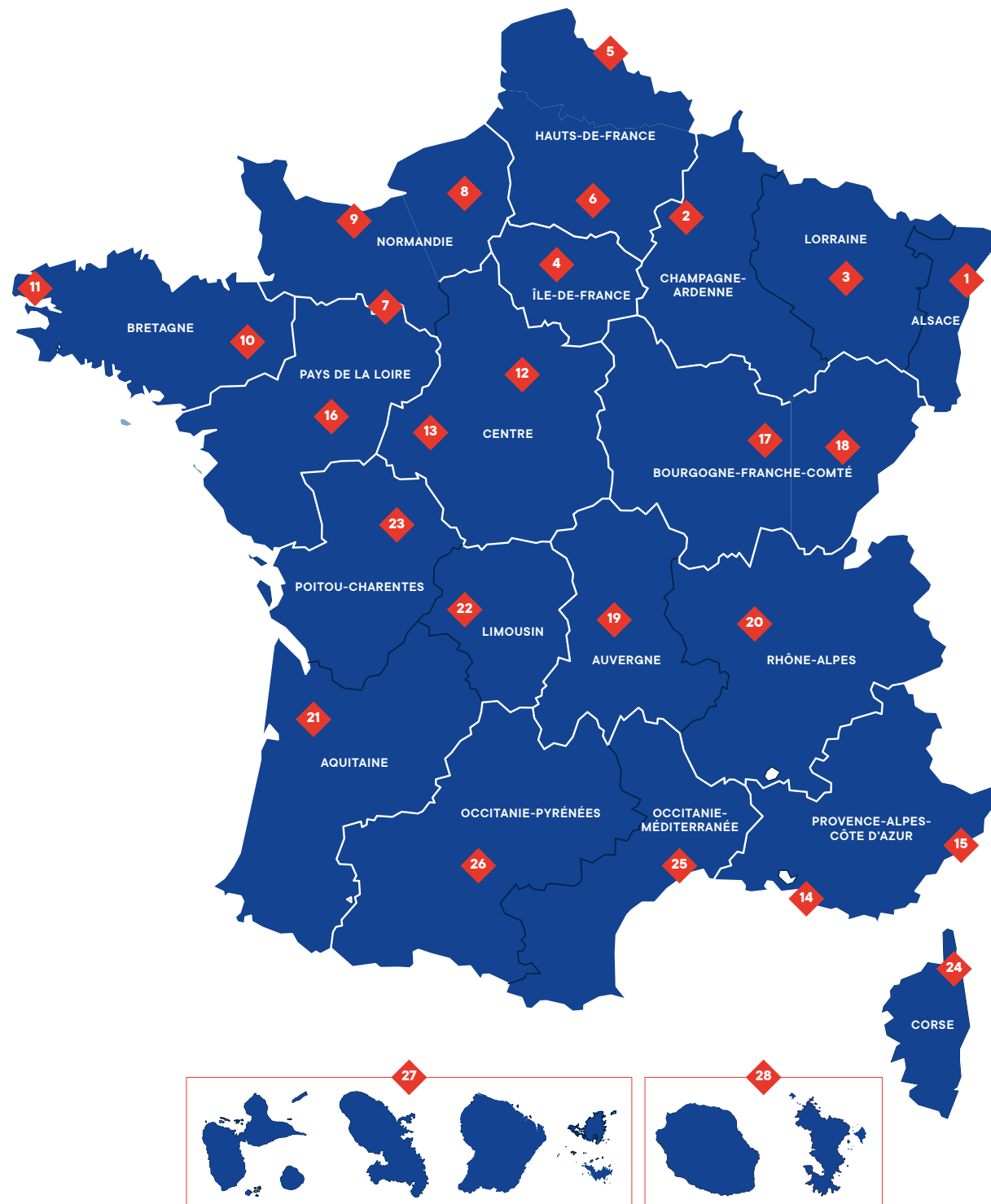


Laurent Poirier

Délégué départemental de l'Allier

« Depuis dix ans, je restaure une gentilhommière en Bourbonnais. Cela m'a poussé à m'intéresser aux techniques vernaculaires de construction, que promeut la Fondation du patrimoine et qui permettent de lutter contre la banalisation des paysages. Être bénévole me permet également de rencontrer et d'accompagner des propriétaires et des élus passionnés par leurs patrimoines. »

Nos délégations



Grand Est

Alsace

Véronique Keiff
Déléguée régionale



2021 en chiffres | 1,5 M€ mobilisés
33 projets terminés
14 bénévoles | 2 salariés

9, place Kléber - 67000 Strasbourg
03 88 22 32 15
alsace@fondation-patrimoine.org

1

Champagne-Ardenne

Pierre Possémé
Délégué régional



2021 en chiffres | 2,8 M€ mobilisés
94 projets terminés
24 bénévoles | 2 salariés

21, rue Andrieux - CS 60033
51723 Reims Cedex
03 26 97 81 72
champagneardenne@fondation-patrimoine.org

2

Lorraine

Dominique Massonneau
Délégué régional



2021 en chiffres | 2,1 M€ mobilisés
80 projets terminés
31 bénévoles | 2 salariés

62, rue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org

3

Île-de-France

Hervé Lancelot
Délégué régional



2021 en chiffres | 6,7 M€ mobilisés
68 projets terminés
43 bénévoles | 2 salariés

153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 20
idf@fondation-patrimoine.org

4

Hauts-de-France

Philippe Roumilhac
Délégué régional



2021 en chiffres | 2,3 M€ mobilisés
135 projets terminés
36 bénévoles | 5 salariés

268, boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Baroeul
03 20 82 79 67
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org

5

4, rue Gustave Eiffel
60200 Compiègne
03 44 09 10 64
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org

6

Normandie

Olivier Gronier
Délégué régional



2021 en chiffres | 5,4 M€ mobilisés
259 projets terminés
50 bénévoles | 4 salariés

90, rue Saint-Blaise - BP 08
61001 Alençon Cedex
normandie@fondation-patrimoine.org

7

14, rue Georges Charpak
BP 332
76136 Mont-Saint-Aignan cedex
02 32 19 52 51
normandie@fondation-patrimoine.org

8

Château de Bénouville
1, avenue de Caen - BP 05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org

9

Bretagne

Jean-Pierre Ghuysen
Délégué régional



2021 en chiffres | **3 M€** mobilisés
99 projets terminés
58 bénévoles | **3** salariés

7, boulevard Solferino
35000 Rennes
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org

10

55, rue Charles Nungesser - CS 20116
Zone de Prat Pip Nord
29802 Brest cedex 9
02 98 04 86 28
bretagne@fondation-patrimoine.org

11

Centre-Val de Loire

Olivier Leclerc
Délégué régional



2021 en chiffres | **3,7 M€** mobilisés
157 projets terminés
56 bénévoles | **2** salariés

23, avenue de la Libération
45000 Orléans
02 38 24 34 21
centrevaleloire@fondation-patrimoine.org

12

Equatop - 61, rue du Mûrier
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
02 47 05 28 67
centrevaleloire@fondation-patrimoine.org

13

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Danielle Bellon
Déléguée régionale



2021 en chiffres | **5,3 M€** mobilisés
83 projets terminés
37 bénévoles | **2** salariés

World Trade Center Marseille Provence
2, rue Henri Barbusse
13001 Marseille
07 88 25 74 22
paca@fondation-patrimoine.org

14

CCI Nice Côte d'Azur
20, boulevard Carabacel
CS 11259 - 06005 Nice cedex 1
04 93 13 73 47
paca@fondation-patrimoine.org

15

Pays de la Loire

Jean-Pierre Beaussier
Délégué régional



2021 en chiffres | **3,8 M€** mobilisés
123 projets terminés
67 bénévoles | **3** salariés

110, rue de Frémur - 49000 Angers
02 41 39 48 98
paysdelaloire@fondation-patrimoine.org

16

Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Christophe Bonnard
Délégué régional



2021 en chiffres | **5,7 M€** mobilisés
180 projets terminés
44 bénévoles | **4** salariés

88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105 - 21051 Dijon Cedex
03 80 65 79 93
bfc Dijon@fondation-patrimoine.org

17

14, rue Violet - 25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org

18

Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne

Thierry Martin-Lassagne
Délégué régional



2021 en chiffres | **1,8 M€** mobilisés
129 projets terminés
52 bénévoles | **3** salariés

Résidence Vivaldi - 13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org

19

Rhône-Alpes

Marie-Sophie Frignet des Préaux
Déléguée régionale



2021 en chiffres | **4,6 M€** mobilisés
136 projets terminés
71 bénévoles | **3** salariés

Fort de Vaise - 27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org

20

Nouvelle Aquitaine

Aquitaine

Gérald de Maleville
Délégué régional



2021 en chiffres | **2,3 M€** mobilisés
98 projets terminés
35 bénévoles | **2** salariés

7, rue Fénelon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org

21

Limousin

Alain Soularue
Délégué régional



2021 en chiffres | **1,2 M€** mobilisés
16 projets terminés
27 bénévoles | **2** salariés

80, avenue Baudin
87000 Limoges
05 55 08 17 52
limousin@fondation-patrimoine.org

22

Poitou-Charentes

Patrick Ferrère
Délégué régional



2021 en chiffres | **1,7 M€** mobilisés
88 projets terminés
34 bénévoles | **2** salariés

1 bis, rue Lebasclès
86000 Poitiers
05 49 41 45 54
poitoucharentes@fondation-patrimoine.org

23

Corse

René Lota
Délégué régional



2021 en chiffres | **1,4 M€** mobilisés
7 projets terminés
11 bénévoles | **1** salarié

Maison des associations
Rue du Dr Morucci - 20200 Bastia
04 95 38 84 83
corse@fondation-patrimoine.org

24

Occitanie

Occitanie-Méditerranée

Patrice Genet
Délégué régional



2021 en chiffres | **1,7 M€** mobilisés
181 projets terminés
30 bénévoles | **2** salariés

Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitanied@fondation-patrimoine.org

25

Occitanie-Pyrénées

Bernard Cassagnet
Délégué régional



2021 en chiffres | **4,2 M€** mobilisés
78 projets terminés
37 bénévoles | **3** salariés

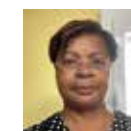
135, allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org

26

Outre-mer

Antilles-Guyane

Monique Elfort
Déléguée régionale



2021 en chiffres | **2,5 M€** mobilisés
13 bénévoles

153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00
antillesguyane@fondation-patrimoine.org

27

Océan Indien

Monique Ozoux
Déléguée régionale



2021 en chiffres | **375 k€** mobilisés
1 bénévole

153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00
oceanindien@fondation-patrimoine.org

28



153 bis, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 70 48 48 00 - info@fondation-patrimoine.org

Fondation reconnue d'utilité publique

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur :



FONDATION



DU
PATRIMOINE

Rapport financier 2021

01 Rapport de gestion 2021

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Ce rapport présente les comptes annuels de la Fondation du patrimoine, publiés sur www.fondation-patrimoine.org. Il est complété par le rapport d'activité et financier de la Mission Patrimoine, publiés sur www.missionbern.fr et www.fondation-patrimoine.org.

La Fondation du patrimoine a réalisé en 2021 le meilleur exercice de son histoire, tant en activité qu'en impact, ce qui constitue une performance réjouissante pour son 25^{ème} anniversaire. Les donateurs, mécènes, joueurs du Loto du patrimoine, pouvoirs publics, et bien sûr les bénévoles, soutiennent avec un grand dynamisme les missions de sauvegarde du patrimoine. Ce ressort permet à la Fondation de recevoir des ressources en augmentation de 22%. Ses missions s'élargissent, sa structure se renforce et ses outils se digitalisent, afin de poursuivre sa croissance et la défense de la cause du patrimoine. Les équipes sont fières de collaborer à une organisation qui depuis 25 ans a soutenu 38 000 projets, soit un projet tous les 4 km en France.

La Fondation a réalisé en 2021 un résultat net de 3,8 M€, grâce à la mise en réserve d'un legs, qui sera dépensé ultérieurement dans un plan pluriannuel de transformation digitale jusqu'en 2024 ; cette ressource léguée ne doit pas occulter que tous les domaines d'activité ont contribué à la croissance et aux bons résultats : collectes auprès du grand public, nouveaux labels, projets terminés donc restaurés, ressources issues du Loto du patrimoine, mécénat privé, soutien des collectivités.

Les chiffres clés de l'exercice 2021 :

- ♦ Le montant des produits du compte de résultat est de 127 M€, contre 84 M€ en 2020 ; retraits de la collecte pour Notre-Dame de Paris, les produits sont de 93 M€ en 2021, l'augmentation est de +22 %.
- ♦ Le montant total des travaux soutenus est de 703 M€, dont 108 M€ pour Notre-Dame de Paris.
- ♦ En 2021, les aides accordées sont de 71 M€. En tenant compte des aides indirectes, l'impact patrimoine de la Fondation est de 84.7 M€ (incluant des fonds versés par des tiers sur des projets sélectionnés par la Fondation et l'impact fiscal du label).
- ♦ Les dons, les mécénats et contributions financières représentent 66,1 M€, dont 32,7 M€ en faveur de Notre-Dame.
- ♦ 907 collectes ont été lancées en 2021 pour un montant total de travaux de 236 M€. Les dons collectés, y compris les dons en nature, ont atteint 15,4 M€ grâce à 44 800 donateurs.
- ♦ 2 178 projets ont été achevés, ce qui signifie que les travaux ont été réalisés et les fonds versés au maître d'ouvrage. L'enveloppe de travaux correspondant à ces projets achevés représente 235 M€.
- ♦ 1 806 labels ont été attribués pour un montant de travaux de 97.4 M€ contre 1 546 labels en 2020.

Au cours de l'exercice, la Fondation s'est appuyée sur un réseau de 803 bénévoles qui constitue le socle de son action régionale. Leur bénévolat a été valorisé à 9.7 M€ pour 151 équivalents temps plein. La Fondation du patrimoine a employé, en moyenne, 80 salariés sur l'année (en équivalent temps plein, contre 77 en 2020).

Les chiffres présentés dans ce rapport incluent l'activité de dix fondations abritées.

Pour rappel, la Fondation du patrimoine accorde son soutien financier au patrimoine, protégé et non protégé, au travers de cinq types d'actions :

- ♦ Les collectes de dons en faveur de la sauvegarde des biens patrimoniaux appartenant à des personnes publiques, associations ou personnes privées ;
- ♦ Le mécénat d'entreprise grâce au soutien de grandes entreprises, ou de PME locales notamment au sein de clubs de mécènes ;
- ♦ L'attribution d'aides sur les fonds propres de la Fondation ou grâce à des partenariats avec des collectivités publiques ;
- ♦ La délivrance d'un label permettant, sous certaines conditions, aux propriétaires privés de patrimoine non protégé de déduire sur leur revenu global les dépenses d'entretien et de réparation de leurs immeubles patrimoniaux ;
- ♦ La valorisation et la défense du patrimoine, notamment grâce au soutien des adhérents.

I – Le compte de résultat

Le total des produits s'établit en 2021 à 126 644 k€ contre 83 856 k€ en 2020 et le total des charges à 122 821 k€ contre 81 397 k€ en 2020. Retraités de la collecte pour Notre-Dame, le total des produits augmente de + 22 % à 93 190 k€, et le total des charges de + 21 % à 89 330 k€. Ces totaux incluent comptablement en produits l'utilisation des fonds dédiés pour 9 027 k€ et en charges le report en fonds dédiés pour 41 846 k€. Hormis ces ressources de fonds dédiés, les ressources nouvelles collectées en 2021 par la Fondation s'établissent donc à 84 162 k€ hors Notre-Dame.

Les comptes de l'exercice 2021 présentent un résultat net excédentaire de 3 823k€ (soit 3,02 % des produits) contre 2 459 k€ en 2020 (soit 2,9 % des produits). Le périmètre propre de la Fondation est en excédent de 3 758 k€ et celui des fondations abritées est en excédent de 65 k€.

1. Les produits d'exploitation (ou ressources inscrites au compte de résultat)

En 2021, les produits d'exploitation sont en fort rebond par rapport à l'année 2020 ayant subi la crise sanitaire. Ils sont de 124 613 k€ contre 82 686 k€ en 2020, soit une hausse de 51 %. Retraitée de la collecte pour Notre-Dame, leur augmentation entre 2020 et 2021 est de 22 % à 91 212 k€.

a. Les dons, les mécénats et les contributions financières

Les dons et les mécénats totalisent 66 140 k€ contre 28 047 k€ en 2020, soit +136 %. Retraitée de la collecte pour Notre-Dame, leur augmentation est de 60 % et ils atteignent 33 408 k€.

a.1 : pour l'activité de la Fondation, hors Notre-Dame de Paris : 33 408 k€ qui se décomposent ainsi :

- ♦ 44 % issus des collectes auprès du grand public qui ont totalisé 14 856 k€ en 2021 contre 11 427 k€ en 2020, soit une augmentation de 30 %. Cette performance est un retour à la

bonne tenue des collectes organisées par la Fondation, il s'agit du second meilleur chiffre de son histoire.

Les dons en ligne sur le site internet "fondation-patrimoine.org" représentent en 2021 35 % des montants collectés, contre 30 % en 2020. La stratégie de collecte repose notamment sur la croissance de ces dons en ligne. Les résultats de la nouvelle version du site internet mis en ligne fin 2020 sont bons et conformes aux objectifs.

- ♦ 56 % de ces fonds (18 552 k€ contre 9 399 k€ en 2020, soit +97 %) viennent de mécénats et contributions financières (il s'agit des dons des fondations d'entreprises et autres organismes à but non lucratif). Il convient de noter l'augmentation importante (+80 %) du mécénat des grandes entreprises (10 362 k€ contre 5 741 k€ en 2020), ce qui constitue une performance remarquable. Les dons des clubs de mécènes locaux sont en augmentation de 17 % (1 005 k€ contre 857 k€ nets des frais de gestion).

a.2 : pour Notre-Dame de Paris

Concernant les dons, mécénats et contributions financières en faveur de Notre-Dame constituant des produits reçus en 2021, ils s'élèvent à 32 732 k€ (après 7 221 k€ reçus en 2020).

Sont comptabilisés à l'actif du bilan des produits à recevoir pour 104 840 k€ (contre 116 820 k€ en 2020), qui résultent des conventions signées avec les entreprises et fondations mécènes et qui prévoient le versement de sommes fermes et définitives au cours des années à venir.

b. Les jeux Mission Patrimoine : une ressource en forte croissance pour un engouement persistant

Depuis 2018, l'article 90 de la loi n° 2017-1775 du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017 affecte à la Fondation du patrimoine le prélèvement de l'État sur les sommes mises en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer sur les jeux de tirage et de grattage organisés par la Française des Jeux (FDJ) et dédiés au patrimoine.

Pour sa quatrième édition, six tirages du Loto du patrimoine ont été organisés en septembre 2021. De plus, le jeu de grattage "Mission Patrimoine" a été distribué à partir de septembre 2021 dans les points de vente FDJ et en ligne. Les ventes en ligne se sont poursuivies début 2022, donc une partie du produit de ces jeux sera comptabilisée en 2022. Au 31 décembre 2021, les ressources perçues par la Fondation du patrimoine au titre des jeux commercialisés en 2021 s'élèvent à 31 265 k€ (contre 27 653 k€ en 2020).

c. Les successions en déshérence

La Fondation du patrimoine est attributaire, par la loi, de 75 % des successions en déshérence gérées par l'État (Direction Nationale d'Interventions Domaniales). Cette ressource voit son montant continuer à se redresser à 7 360 k€ (contre 7 020 k€ en 2020), après un point bas en 2018 (4 043 k€).

d. Les subventions publiques

Les subventions publiques provenant des collectivités territoriales et de l'État sont stables à 5 100 k€ (5 096 k€ en 2020). Retraitée de la collecte pour Notre-Dame, leur progression est

de +4 % et témoigne à nouveau de la constance et de la confiance des institutions publiques locales et du fort ancrage territorial de la Fondation.

e. Les legs : une nouvelle ressource en progression

Le produit des legs est en forte augmentation en 2021 (+87 %), à 3 799 k€, contre 2 037 k€ en 2020. Cette croissance résulte de la vente d'une partie des actifs d'un legs accepté en septembre 2020 par le conseil d'administration de la Fondation du patrimoine, pour un montant total de 5,1 M€. Cette ressource sera utilisée pour les besoins de modernisation et digitalisation de la Fondation. Pour l'avenir, figurent ainsi à l'actif du bilan 5,8 M€ de biens reçus par legs destinés à être cédés.

f. Les cotisations des adhérents

Le montant des cotisations d'adhésions est en légère hausse à 873 k€ contre 793 k€ en 2020 (+10 %). Le nombre d'adhérents en 2021 était de 6 669, dont 69 % sont des collectivités (au nombre de 4 623), essentiellement des communes. Les particuliers représentent 25 % des adhérents.

g. Les ventes

Les ventes de biens et services incluent : les parrainages pour 7k€ (contre 239 k€ en 2020), les loyers perçus de biens légués et destinés à être vendus (50 k€) et ventes de repas de levée de fonds (64 k€).

2. Les charges d'exploitation (ou emplois inscrits au compte de résultat)

Les charges d'exploitation passent de 80 766 k€ en 2020 à 123 155 k€ en 2021 (soit une augmentation de 52 %). Retraitées de la collecte pour Notre-Dame, ces charges augmentent de 22 %, de 73 021 k€ en 2020 à 89 070 k€ en 2021.

Les charges sont classées principalement en trois destinations :

- ♦ Les projets soutenus et les charges des missions sociales. Ce poste comprend les projets soutenus par la Fondation ainsi que certains coûts directs liés à ces missions comme les frais de personnels directs ou les fournitures ou services extérieurs.
- ♦ Les frais liés à la recherche de fonds regroupent tous les frais d'appel à la générosité du public ainsi que les recherches de subventions ou d'autres concours publics.
- ♦ Les frais de fonctionnement comprennent les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité selon la typologie définie par l'Autorité des normes comptables (ANC).

a. Les projets soutenus et charges des missions sociales

En 2021, 92,8 % des charges correspondent aux projets soutenus et missions sociales (cette performance dans le financement des missions sociales est stable par rapport à 2020). Leur montant est de 74 572 k€.

b. Les frais liés à la recherche de fonds

Les frais liés à la recherche de fonds sont de 1 415 k€ en 2021, contre 1 043 k€ en 2020.

Ces frais de 1 415 k€ représentent 3,7 % des ressources récoltées auprès du public 38 635 k€ en 2021, contre 27 151 k€ en 2020.

c. Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont de 4 343 k€ contre 3 396 k€ en 2020. Cette augmentation est un retour à la normale, les confinements et restrictions de 2020 avaient entraîné une réduction drastique des déplacements, rencontres et manifestations sur tout le territoire.

d. Le taux de charges

Le ratio de charges de fonctionnement sur ressources (hors Notre-Dame et hors plan de transformation) s'établit à 8,7 %. Il est calculé hors activité des labels qui génèrent d'importantes charges de fonctionnement pour leur instruction, alors que les ressources consacrées à ces projets qui ont, pour l'essentiel, une origine extérieure au budget de la Fondation (dépense fiscale résultant des déductions d'impôt offertes aux propriétaires des sites labellisés). Ce taux de charges de 8,7 %, est un point de comparaison avec l'activité et les performances d'autres organismes à but non lucratif.

Ce ratio hors labels est en baisse, il était de 10,7 % en 2020. Cette baisse est due à la croissance plus forte des ressources que des charges.

3. Le résultat

L'année se conclut sur un résultat net de 3 823 k€ en 2021, contre 2 459 k€ en 2020. Rapporté aux produits de chacun des deux exercices, ce résultat représente 2,9 % en 2020 contre 3,02 % en 2021. Comme indiqué en introduction, ce résultat est généré par des ressources d'un legs mises en réserve au bilan pour des dépenses futures du plan de transformation et d'efficacité digitale.

Ce résultat s'entend après une ressource d'impôt sur les bénéfices de 337 k€, issue d'un remboursement d'impôt sur les bénéfices par l'administration fiscale. Pour rappel, un secteur fiscalisé a été créé en 2019 afin de comptabiliser les produits et charges issus de conventions de parrainage.

4. L'activité liée aux fonds dédiés

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs passe de 11 059 k€ à 9 027 k€. Il s'agit des ressources collectées par le passé et affectées aux projets en 2021.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées passent de 20 189 k€ à 41 846 k€ en 2021. Leur nouvelle dénomination dans les comptes est "report en fonds dédiés".

5. Le résultat financier

Le résultat financier est constitué :

- ♦ de 2 020 k€ de produits financiers (contre 1 156 k€ en 2020, soit une hausse de 155 %) ; la centralisation de la trésorerie permet l'optimisation des placements aux meilleurs taux offerts par le marché.
- ♦ de charges financières nulles (contre 365 k€ de moins-values latentes comptabilisées en 2020).

Les principaux placements financiers à la date de clôture du 31 décembre 2021 sont répartis entre comptes bancaires courants, à terme et sur livret (80 %) et contrats de capitalisation (16 %).

Le rendement total annoncé à la date du présent rapport est de 0,94 % en 2021, ce qui est une excellente performance pour des placements liquides et sans risque. Le 31 janvier 2019, le conseil d'administration a adopté la stratégie suivante : "la politique de placement répond à un objectif de préservation du capital, nécessitant de détenir des actifs sur le long terme afin de privilégier leur composante rendement et de limiter les risques liés aux fluctuations des marchés financiers".

Des comptes dédiés à la Mission Patrimoine et à la collecte pour Notre-Dame ont été ouverts dans plusieurs établissements bancaires. Ces comptes sont distincts des comptes bancaires centralisés mis en place par la Fondation du patrimoine. Ils sont constitués de comptes courants, de comptes à terme et de comptes sur livret, sans risque en capital.

II- Le bilan

Le total du bilan s'établit à 395 227 k€ contre 349 235 k€ fin 2020.

1. L'actif

L'actif immobilisé passe de 9 560 k€ à 11 343 k€ dont 5 790 k€ de biens reçus par legs destinés à être cédés.

Le poste "autres créances" comprend les subventions accordées par les mécènes et les collectivités territoriales au profit d'actions menées par la Fondation dans le cadre de ses missions sociales et de son fonctionnement. Au 31 décembre 2021, le poste correspond principalement aux mécénats et contributions financières, fermes et définitifs, attendus d'ici 2024 dans le cadre de la restauration de Notre-Dame de Paris pour un total de 104 840 k€.

La trésorerie brute (valeurs mobilières de placements et disponibilités confondues) passe de 214 185 k€ à 266 084 k€, dont 57 222 k€ de placements pour Notre-Dame (produits bancaires, sans aucun risque en capital).

2. Le passif

Au passif, les dettes sur projets patrimoine (engagements pris sur projets restant dus) augmentent de 30 117 k€ et les dettes sur fonds dédiés augmentent de 32 819 k€. Au 31

décembre 2021, les dettes de la Fondation totalisent un montant de 259 315 k€, et sont intégralement couvertes par la trésorerie brute et les produits à recevoir.

Les mécénats conclus sur une période pluriannuelle constituent des produits constatés d'avance, pour la part des produits rattachables aux exercices futurs. Ils s'élèvent à 96 042 k€ fin 2021, dont 88 840 k€ contractualisés pour la restauration de Notre-Dame de Paris.

Les fonds propres s'élèvent à 29 198 k€ fin 2021 contre 25 208 k€ fin 2020, dont 6 796 k€ correspondent à la dotation actualisée de la Fondation (hors fondations abritées) au 31 décembre 2021. Les fondations abritées ont des fonds propres de 3 301 k€, dont 2 500 k€ proviennent de la dotation d'une seule fondation abritée.

III- Les perspectives pour 2022

Les échéances électorales auront un impact sur l'activité de la Fondation du patrimoine, notamment sur les projets et les partenariats locaux. Les incertitudes liées à la crise sanitaire ou à la situation internationale auront également un impact sur les résultats qu'il est difficile de mesurer dans le présent rapport.

Le montant attribué à la Fondation du patrimoine en 2022 au titre des successions en déshérence sera en augmentation, passant de 7,4 M€ en 2021 à 8 M€ en 2022. Il n'est pas possible de faire de prévision pour 2023 à ce stade.

1. Actions internes prioritaires

Dans la continuité ou l'amplification des orientations stratégiques initiées par la gouvernance de la Fondation du patrimoine, plusieurs grands projets structurants sont mis en œuvre en 2022 :

- ♦ La modernisation et digitalisation des outils internes de gestion des projets et des donateurs se poursuit avec la mise en place d'un nouvel outil de gestion des données et des projets. La formation accompagnant des porteurs de projets et des bénévoles est également renforcée grâce à l'utilisation de la nouvelle plateforme digitale d'information Portail du patrimoine : "www.portailpatrimoine.fr".
- ♦ Le label "parcs et jardins" va commencer à être attribué grâce à l'implication croissante des délégations.
- ♦ Afin de renforcer la présence territoriale de la Fondation et d'accompagner davantage de porteurs de projets, le recrutement de nouveaux bénévoles se poursuit afin d'atteindre à court terme l'objectif d'un millier de délégués sur le terrain.

2. Grandes mobilisations

- ♦ En 2022, l'opération du Loto du patrimoine se poursuit. 18 projets emblématiques et 100 projets départementaux seront sélectionnés pour une cinquième année.
- ♦ En 2022, le chantier de la cathédrale Notre-Dame de Paris, dont le financement est assuré grâce aux versements des organes collecteurs dont la Fondation du patrimoine, entame la phase des travaux proprement dits liés aux conséquences de l'incendie. La Fondation

du patrimoine continue à demander les plus grandes transparence et exemplarité dans l'utilisation des fonds ainsi qu'une information exhaustive sur le chantier et son budget afin d'en rendre compte auprès de l'ensemble des donateurs et mécènes ainsi que des organes de contrôle (Parlement, Cour des comptes).

- ♦ En 2022, le programme Patrimoine naturel et Biodiversité connaît une forte accélération de son développement grâce à la constitution d'une équipe dédiée et une dotation d'un million d'euros. Depuis 2009, la Fondation a soutenu plus de 300 projets de patrimoine naturel et souhaite accroître son soutien à ce type de projets en mobilisant l'ensemble de ses outils financiers (mécénat, collectes...).
- ♦ En 2022, la Fondation du patrimoine a créé un programme national Patrimoine et Tourisme local grâce au mécénat de Airbnb. Le programme a pour objectif d'encourager et apporter un soutien financier à des projets de sauvetage d'édifices ou de biens d'intérêt patrimonial qui ont pour dessein de favoriser et dynamiser le tourisme rural.

02 Comptes annuels 2021

Le bilan, le compte de résultat, le compte de résultat par origine et destination et le compte d'emploi des ressources, afférents à l'exercice 2021, sont extraits des comptes annuels 2021 qui font l'objet d'une certification sans réserve de la part de MAZARS - M. Jérôme Eustache, Associé, Commissaire aux comptes.

L'intégralité des comptes annuels et le rapport du Commissaire aux comptes sont consultables sur le site Internet du journal officiel :

https://fr.ftp.opendatasoft.com/datadila/JO/ASSOCIATIONS/DCA/PDF/2021/3112/413812827_31122021.pdf

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	1 236 579	927 051	309 528	488 491
Frais d'établissement			-	
Frais de recherche et de développement			-	
Donations temporaires d'usufruit			-	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 236 579	927 051	309 528	488 491
Immobilisations incorporelles en cours			-	
Avances et acomptes			-	
Immobilisations corporelles	6 525 376	1 300 979	5 224 397	5 450 108
Terrains			-	
Constructions	5 251 119	519 464	4 731 654	4 876 060
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 264 747	781 515	483 232	574 048
Immobilisations corporelles en cours	9 510	-	9 510	-
Avances et acomptes			-	
Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7 019 785	1 229 348	5 790 437	3 600 785
Immobilisations financières	18 897	-	18 897	20 790
Participations et Créances rattachées			-	
Autres titres immobilisés			-	
Prêts			-	
Autres	18 897		18 897	20 790
Total I	14 800 637	3 457 378	11 343 259	9 560 174
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours			-	
Créances	116 887 923	-	116 887 923	125 449 044
Créances clients, usagers et comptes rattachés	19 200		19 200	49 346
Créances reçues par legs ou donations	314 520		314 520	112 823
Autres	116 554 203		116 554 203	125 286 875
Valeurs mobilières de placement	3 642 549	248 904	3 393 645	3 708 474
Instruments de trésorerie	109 531 547		109 531 547	76 876 893
Disponibilités	153 158 764		153 158 764	133 599 747
Charges constatées d'avance	911 447		911 447	40 944
Total II	384 132 230	248 904	383 883 326	339 675 102
Frais d'émission des emprunts (III)			-	
Primes de remboursement des emprunts (IV)			-	
Écarts de conversion Actif (V)			-	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	398 932 867	3 706 282	395 226 585	349 235 276

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	10 035 943	9 868 311
Fonds propres statutaires	7 795 678	7 795 678
Fonds propres complémentaires	2 240 265	2 072 633
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves	8 756 835	9 154 241
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	8 756 835	9 154 241
Report à nouveau	6 496 563	3 640 357
Excédent ou déficit de l'exercice	3 823 010	2 458 799
Situation nette (sous total)	29 112 350	25 121 708
Fonds propres consommables	85 799	85 799
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	29 198 149	25 207 507
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	6 103 356	3 585 607
Fonds dédiés	99 810 310	66 991 444
Total II	105 913 666	70 577 051
PROVISIONS		
Provisions pour risques	499 020	122 448
Provisions pour charges	300 758	241 305
Total III	799 778	363 753
DETTES		
Emprunts obligatoires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	538 681	506 241
Dettes des legs ou donations	1 600	128 000
Dettes fiscales et sociales	1 074 826	876 546
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	161 657 465	131 540 179
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	96 042 421	120 036 000
Total IV	259 314 993	253 086 965
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	395 226 585	349 235 276

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	872 917	792 544
Ventes de biens et services	123 540	302 553
Ventes de biens	1 456	1 672
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	122 084	300 882
dont parrainages	7 118	238 816
Produits de tiers financeurs	113 663 943	69 859 161
Concours publics et subventions d'exploitation	43 724 153	39 769 029
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	6 354
Ressources liées à la générosité du public	37 594 768	26 267 379
Dons manuels	14 834 177	11 407 324
Mécénats	18 961 208	12 823 037
Legs, donations et assurances-vie	3 799 383	2 037 018
Contributions financières	32 345 021	3 816 400
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	136 025	25 888
Utilisations des fonds dédiés	9 027 477	11 058 739
Autres produits	789 506	647 645
Total I	124 613 408	82 686 530
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	34 485	19 796
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	3 689 833	2 522 096
Aides financières	71 123 512	52 888 109
Impôts, taxes et versements assimilés	451 737	361 474
Salaires et traitements	3 546 262	3 040 392
Charges sociales	1 469 555	1 220 828
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	486 666	494 706
Dotations aux provisions	495 094	8 380
Reports en fonds dédiés	41 846 343	20 188 745
Autres charges	11 428	21 073
Total II	123 154 916	80 765 600
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 458 492	1 920 930

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 826 546	1 155 749
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	193 121	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	2 019 667	1 155 749
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	364 558
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	364 558
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 019 667	791 191
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV)	3 478 159	2 712 121
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	10 807	13 770
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	10 807	13 770
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	3 033	36 266
Sur opérations en capital	-	182 253
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	3 033	218 519
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	7 774	- 204 749
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	- 337 077	48 573
Total des produits (I + III + V)	126 643 882	83 856 048
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	122 820 872	81 397 249
EXCEDENT OU DEFICIT	3 823 010	2 458 799
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021	2020
Dons en nature	303 262	158 367
Prestations en nature	1 030 367	801 750
Bénévolat	9 686 646	2 935 040
TOTAL	11 020 275	3 895 156
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021	2020
Secours en nature	303 262	158 367
Mises à disposition gratuite de biens	72 720	50 531
Prestations en nature	957 647	751 219
Personnel bénévole	9 686 646	2 935 040
TOTAL	11 020 275	3 895 156

Compte de résultat par origine et destination

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	38 635 314	38 635 314	27 150 684	27 150 684
1.1 Cotisations sans contrepartie	872 917	872 917	792 544	792 544
1.2 Dons, legs et mécénat	37 594 768	37 594 768	26 267 379	26 267 379
- Dons manuels	14 834 177	14 834 177	11 407 324	11 407 324
- Legs, donations et assurances-vie	3 799 383	3 799 383	2 037 018	2 037 018
- Mécénat	18 961 208	18 961 208	12 823 037	12 823 037
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	167 629	167 629	90 762	90 762
2 - PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	35 120 912		5 851 709	
2.2 Parrainage des entreprises	7 118		238 816	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	32 345 021		3 822 754	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 768 772		1 790 139	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	43 724 153		39 769 029	
Concours publics	38 624 052		34 672 564	
Produits du Loto patrimoine	31 264 516		27 652 666	
Successions en déshérence	7 359 536		7 019 898	
Subventions	5 100 101		5 096 465	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	136 025	-	25 888	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	9 027 477	2 876 547	11 058 739	3 723 523
Total	126 643 882	41 511 861	83 856 048	30 874 207
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	74 571 772	23 215 920	55 852 775	18 075 881
1.1 Réalisées en France	74 571 772	23 215 920	55 852 775	18 075 881
- Actions réalisées par l'organisme	74 571 772	23 215 920	55 852 775	18 075 881
1.1 Réalisé à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 414 644	910 618	1 043 175	664 377
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	910 618	910 618	664 377	664 377
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	504 027		378 798	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 343 429	332 120	3 396 337	342 619
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	981 760	-	867 644	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	- 337 077		48 573	
6 - REPORTS EN FOND DEDIES DE L'EXERCICE	41 846 343	15 014 574	20 188 745	10 224 546
Total	122 820 872	39 473 231	81 397 249	29 307 423
EXCEDENT OU DEFICIT	3 823 010	2 038 630	2 458 799	1 566 784

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 020 275	11 020 275	3 895 156	3 895 156
Bénévolat	9 686 646	9 686 646	2 935 040	2 935 040
Prestations en nature	1 030 367	1 030 367	801 750	801 750
Dons en nature	303 262	303 262	158 367	158 367
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
Total	11 020 275	11 020 275	3 895 156	3 895 156
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 373 035	5 373 035	2 091 828	2 091 828
Réalisées en France	5 373 035	5 373 035	2 091 828	2 091 828
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE EN FONDS	4 861 929	4 861 929	675 372	675 372
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	785 311	785 311	1 127 957	1 127 957
Total	11 020 275	11 020 275	3 895 156	3 895 156

Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	23 215 920	18 075 881	1 - RESSOURCES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	38 635 314	27 150 684
1.1 Réalisées en France	23 215 920	18 075 881	1.1 Cotisations sans contrepartie	872 917	792 544
- Actions réalisées par l'organisme	23 215 920	18 075 881	1.2 Dons, legs et mécénats	37 594 768	26 267 379
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	14 834 177	11 407 324
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs, donation et assurances-vie	3 799 383	2 037 018
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	18 961 208	12 823 037
- Versements à un organisme central ou d'autres organisme agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	167 629	90 762
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	910 618	664 377			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	910 618	664 377			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	332 120	342 619			
TOTAL DES EMPLOIS	24 458 657	19 082 877	TOTAL DES RESSOURCES	38 635 314	27 150 684
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	15 014 574	10 224 546	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 876 547	3 723 523
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	2 038 630	1 566 784	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	41 511 861	30 874 207	TOTAL	41 511 861	30 874 207
			RESSOURCES REPORTEES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 566 784	-
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	2 038 630	1 566 784
			(-) Investissements et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
			RESSOURCES REPORTEES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 605 414	1 566 784

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 373 035	2 091 828	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 020 275	3 895 156
Réalisées en France	5 373 035	2 091 828	Bénévolat	9 686 646	2 935 040
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	1 030 367	801 750
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 861 929	675 372	Dons en nature	303 262	158 367
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	785 311	1 127 957			
TOTAL	11 020 275	3 895 156	TOTAL	11 020 275	3 895 156

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	52 886 142	49 462 282
(-) Utilisation	2 876 547	3 723 523
(+) Report	15 014 574	10 224 546
(+/-) correction suite changement de règlement comptable	-	3 077 164
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	65 024 170	52 886 142

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Fondation du patrimoine

153 bis, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 70 48 48 00 - info@fondation-patrimoine.org

Fondation reconnue d'utilité publique ♦ Loi du 2 juillet 1996 ♦ Siren 413 812 827

www.fondation-patrimoine.org